

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 16 décembre 2025 / 25 jumada al thani 1447 - N° 3979 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHEBBAL ABDELMAJDID "ANTAR"
www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le Professeur Elias Zerhouni

P.3

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République accorde une remise totale de la peine restante à purger au détenu Belghit Mohamed Amine

P.3

DEMAIN À 10H30

Mr ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres invité du Forum de DK News

P.2

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le président de la République reçoit le Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le Général de division Yousef Huneiti, Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du Souverain jordanien à Monsieur le président de la République. L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

P.3



FORMATION ET INVESTISSEMENT

L'Etat pose les bases d'une adéquation stratégique entre compétences nationales et projets économiques

P.6

PRÉVENTION DES CATASTROPHES

L'Algérie adopte une stratégie nationale ambitieuse pour 2025-2035

P.4

HABITAT - PROGRAMME AADL 3

La première tranche fixée pour faciliter l'accès au logement

P.4

SANTÉ

MALADIES CARDIOVASCULAIRES
Les femmes peuvent se protéger en mangeant des légumes

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE (1/16^e DE FINALE)
L'USMA domine le MOC (3-0)
et donne rendez-vous à l'USMH en 1/8^{es} de finale



P.21

TIMIMOUN
Un festival international qui valorise le patrimoine et l'innovation

P.16

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Annaba : démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 68kg de kif traité (Sûreté)

P.2

DEMAIN À 10H30

M^r ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres invité du Forum de DK News



Le Forum DK News recevra, demain, Monsieur ABIDAT Abdelkrim, président de l'Association algérienne des anciens parlementaires des deux chambres qui animera une conférence – débats consacrée à «l'évaluation annuelle 2025 de la fondation» assisté de ses membres de l'Association.

Cette rencontre se déroulera au Centre de presse Cherbal Abdelmajid, au siège du quotidien DK News, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun – Alger.

ALGÉRIE POSTE

Réaménagement et extension de certains bureaux de poste dans certaines wilayas du pays



L'entreprise Algérie Poste a indiqué, lundi dans un communiqué, avoir entamé les travaux de réaménagement et d'extension de certains bureaux postaux dans certaines wilayas du pays, dans le cadre de la modernisation et l'amélioration des conditions d'accueil des citoyens. A Alger centre, le bureau de poste sis au 1er mai a été temporairement transféré vers le bureau de Hassiba Benbouali, et celui de Khelifa Boukhalfa vers le bureau d'Alger (Recettes principales).

A El Harrach-Est, "les travaux de réaménagement et d'extension du bureau de d'Aïn Naâdja (196 logements) sont en cours, les services étant temporairement transférés vers le bureau (Houari Boumediene) situé dans la même commune".

Dans la région d'Alger-Ouest, "les services du bureau de poste de Oued Romane ont été redirigés vers le bureau d'El Aouchour (AADL)", et ce pour les mêmes raisons.

Dans la wilaya de Blida, les services du bureau de poste (quartier du stade) ont été temporairement transférés vers le bureau de Boufarik".

A Khenchra, "les services du bureau de poste de Chechar ont été provisoirement transférés vers le nouveau bureau situé dans la même commune", conclut le communiqué d'Algérie poste.

MÉTÉO

Pluies orageuses sur cinq wilayas



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de fortes rafales de vent sous orages, affecteront, cinq wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Laghouat, Djelfa, M'sila, Bordj Bou Arreridj et Sétif, où les quantités de pluies estimées oscilleront entre 20 et 40 mm, et ce, de 15h00 à 23h00.

TELMCEN

Ouverture du Salon national de l'artisanat et de la créativité

Les activités du Salon national de l'artisanat et de la créativité ont été lancées, lundi en fin d'après-midi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, avec la participation de 45 artisans issus de 12 wilayas.

La cérémonie d'ouverture de ce salon, organisé par l'Agence nationale de l'artisanat jusqu'au 20 décembre, a été marquée par l'organisation d'une exposition de produits artisanaux couvrant plusieurs domaines, notamment le cuir, le cuivre, les tapis, la confection de vêtements traditionnels, la poterie, la bijouterie, les objets d'art et autres.

Lors de sa supervision de ces cérémonies, le Directeur général de la même agence, Kerdid Abdelhak, a souligné la contribution du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale, mettant en avant le développement continu de l'artisanat d'art grâce aux moyens et aux facilitations accordés par les hautes autorités du pays pour préserver ce type de produits artisanaux et protéger le patrimoine culturel.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Annaba: démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 68kg de kif traité (Sûreté)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisant activement dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et saisie plus de 68 kg de kif traité, a indiqué, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Lors d'une opération menée la semaine dernière, les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisant activement dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, saisie plus de 68kg et 800g de kif traité et arrêté cinq (5) individus membres de ce réseau", précise la même source.

Les investigations de terrain menées par les enquêteurs du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS), en collaboration avec les éléments de la 6e Sûreté urbaine de la Sûreté de la wilaya d'Annaba, ont abouti à "la saisie de cette quantité de stupéfiants, entreposée et dissimulée dans une résidence située dans un quartier à l'ouest de la wilaya", ajoute le communiqué. Cette opération, réalisée sous la supervision du parquet compétent, s'est également soldée par la saisie de "210 comprimés psychotropes, d'un montant en espèces estimé à 224 millions de centimes provenant du trafic, ainsi que de quatre (4) véhicules de différents types utilisés pour le transport et le trafic des stupéfiants et substances psychotropes".

Horaire des prières



Fajr : 06h20
Dohr : 12h43
Asr : 15h14
Maghreb : 17h32
Isha : 19h00

MÉTÉO

	Alger	20°	13°
Oran	19°	12°	
Annaba	16°	11°	
Béjaïa	16°	10°	
Tamanrasset	22°	18°	

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Souk Ahras : arrestation de 5 personnes impliquées dans le passage illicite des frontières et détournement de l'usage de l'allocation touristique (Gendarmerie nationale)



Les services des gardes-frontières de la wilaya de Souk Ahras ont arrêté cinq personnes impliquées dans le passage illicite des frontières et détournement de l'usage de l'allocation touristique", a-t-on appris dimanche auprès du chef du bureau de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

La même source a indiqué que les personnes interpellées, âgées entre 20 et 25 ans, tentaient de s'infiltrer à travers la bande frontalière vers l'Algérie en possession de l'allocation touristique de 750 euros et de leurs passeports sur lesquels était apposé le cachet d'entrée dans le territoire tunisien.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour "entrée et sortie du territoire national d'une manière illégale, infraction à la législation et la réglementation du change et du mouvement de capitaux de et vers l'étranger" et ont été placés en détention préventive, selon la même source.

Gendarmerie nationale : démantèlement d'un atelier et d'un réseau criminel pour production et commercialisation de complément alimentaire nocif pour la santé

Les enquêteurs du service de la sécurité alimentaire au sein du service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la Gendarmerie nationale (GN) sont parvenus à mettre un terme à l'activité d'un atelier et d'un réseau criminel produisant et commercialisant un complément alimentaire sous l'appellation de "Khaltef El Soltane" contenant des substances nocives pour la santé du consommateur, avec l'arrestation de 3 individus suspects, indique, lundi, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les atteintes à la sécurité alimentaire et à la protection du consommateur, les enquêteurs du service central opérationnel de lutte contre le crime organisé de la GN, ont mis fin à l'activité d'un atelier ainsi que celle d'un réseau criminel produisant et commercialisant un complément alimentaire sous l'appellation de "Khaltef El Soltane", commercialisé via les réseaux sociaux", précise le communiqué.

Les analyses de laboratoire ont prouvé que "ce mélange est composé de miel naturel, de fruits secs et d'herbes naturelles, auquel sont ajoutées des substances pharmaceutiques délivrées uniquement sur ordonnance médicale, d'origine inconnue et représentant un danger pour la santé du consommateur", explique-t-on dans le communiqué.

CONSEIL DES MINISTRES

Abdelmadjid Tebboune consolide le front social et dessine une nouvelle trajectoire économique et territoriale pour l'Algérie

En président, dimanche, une réunion décisive du Conseil des ministres, le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé avec force sa vision d'un État social fort, protecteur et stratégique.

Les décisions annoncées à l'issue de cette rencontre traduisent une politique publique cohérente, articulée autour du renforcement du pouvoir d'achat, de la justice sociale, de la modernisation économique et d'une gouvernance territoriale plus équilibrée.

À travers des mesures concrètes et structurantes, le chef de l'État poursuit une dynamique engagée depuis 2020, visant à placer le citoyen au centre de l'action publique et à consolider la stabilité nationale dans un contexte mondial marqué par de profondes mutations.

Une réunion aux enjeux multiples et à forte portée stratégique

La réunion du Conseil des ministres a été consacrée à plusieurs exposés majeurs touchant directement la vie quotidienne des citoyens et l'avenir économique du pays.

Il s'agit notamment de l'augmentation des pensions et allocations de retraite, de la création de deux nouvelles circonscriptions administratives, ainsi que de la stratégie nationale de développement du commerce électronique.

Après l'examen de l'ordre du jour et un rappel des décisions issues de la précédente réunion, le Premier ministre a présenté un exposé détaillé sur l'activité gouvernementale des deux dernières semaines, avant que le président de la République ne fixe une série d'orientations claires, traduisant une vision globale et anticipatrice.

Retraite : des augmentations ciblées pour plus d'équité sociale

Le Conseil des ministres a approuvé une nouvelle revalorisation des pensions et allocations de retraite, confirmant la place centrale accordée aux retraités dans la politique sociale de l'État.

Les augmentations décidées s'inscrivent dans une logique de justice sociale et de ciblage des catégories les plus vulnérables.

Ainsi, une hausse de 10 % est accordée aux retraités percevant une pension inférieure ou égale à 20.000 dinars algériens, tandis qu'une augmentation de 5 % concerne ceux dont la pension dépasse ce seuil.

Cette mesure intervient dans le prolongement de la revalorisation du Salaire national minimum garant (SNMG), traduisant une approche progressive et harmonisée du soutien au pouvoir d'achat.

Elle reflète également la reconnaissance de l'État envers des citoyens ayant consacré leur vie active au service du pays, dans un contexte où la préservation de la dignité des personnes âgées demeure un pilier fondamental de la cohésion sociale.

Organisation territoriale : Maghnia et El Eulma promues en circonscriptions administratives

Dans le cadre du renforcement de l'organisation territoriale et de l'amélioration de la gouvernance locale, le Conseil des ministres a approuvé la création de deux nouvelles circonscriptions administratives : Maghnia et El Eulma.

Cette décision stratégique vise à rapprocher davantage l'administration du citoyen, à améliorer la qualité des services publics et à accompagner le développement local de manière plus équilibrée.

La promotion de ces deux pôles traduit la volonté des pouvoirs publics d'adapter la carte administrative aux réalités démographiques et économiques, tout en favorisant une meilleure prise en charge des préoccupations locales.

Commerce électronique : un levier majeur de modernisation économique

Abordant la stratégie nationale de développement du commerce électronique, le président de la République a souligné que ce secteur constitue un défi économique majeur et une opportunité stratégique pour l'Algérie.

Dans un monde marqué par la digitali-

sation accélérée des échanges, le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective pour réussir cette transition, impliquant aussi bien les institutions que les opérateurs économiques et les citoyens.

Garantir la sécurité numérique, accorder davantage de facilitations administratives et financières, encourager l'innovation et l'adhésion à ce mode de commerce figurent parmi les axes prioritaires définis.

Le président Tebboune a également mis en exergue l'importance de la transparence commerciale, considérée comme l'objectif central et l'aboutissement naturel de la numérisation.

À travers cette stratégie, l'État ambitionne de lutter contre l'informel, d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer la confiance dans les transactions économiques.

Protection des citoyens : interdiction des démolitions en période hivernale

Parmi les décisions les plus marquantes issues de cette réunion figurent l'interdiction formelle de toute opération de démolition des habitations illégales durant la saison hivernale.

Le président de la République a ordonné la suspension immédiate des présidents d'Assemblées populaires communales qui recourraient à de telles pratiques en plein hiver, en violation des lois algériennes et des usages internationaux.

Cette instruction traduit une approche humaine et responsable de la gestion des questions d'urbanisme et d'habitat.

Le chef de l'État a également instruit les walis de la République de veiller strictement au respect des cadres réglementaires établis, réaffirmant ainsi l'engagement de l'État à protéger la dignité humaine et à éviter toute atteinte aux droits fondamentaux des citoyens, notamment les plus démunis.

Agriculture et stabilité des prix : un soutien renforcé aux producteurs

Conscient du rôle stratégique de l'agriculture dans la sécurité alimentaire nationale, le président de la République a accordé une attention particulière à la situation des agriculteurs.

Il a instruit les ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur de coordonner leurs efforts afin de prévenir les pertes liées à la baisse de certaines récoltes agricoles.

Le recours à un stockage ciblé a été préconisé comme mécanisme essentiel pour préserver la stabilité des prix et protéger à la fois les producteurs et les consommateurs. Cette orientation s'inscrit dans une politique globale visant à soutenir la production nationale, à lutter contre la spéculation et à garantir un approvisionnement régulier du marché, tout en assurant des revenus décents aux agriculteurs.

Depuis 2020, une politique sociale structurante et continue

Depuis son accession à la magistrature suprême en 2020, le président Abdelmadjid Tebboune a placé la question sociale au sommet de l'agenda gouvernemental.

Malgré un contexte économique mondial difficile, marqué par la pandémie de Covid-19, la volatilité des marchés énergétiques et les tensions géopolitiques, l'Algérie a engagé des réformes profondes visant à renforcer le pouvoir d'achat et à élargir les mécanismes de solidarité nationale.

La revalorisation du SNMG à 20.000 DA dès juin 2020, après près d'une décennie de stagnation, a constitué une décision forte, prise dans un contexte financier contrariant.

Deux ans plus tard, le pays a connu la plus importante revalorisation salariale depuis l'indépendance, avec la révision de la grille indiciaire de la fonction publique.

Cette mesure a permis des augmentations mensuelles allant de 4.500 à 8.500 DA, soit près de 47 % sur la période 2022-2024.

Algérimex et reconnaissance des secteurs clés

Ces augmentations salariales ont été accompagnées de la suppression de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salariés percevant moins de 30.000 DA, une mesure

ayant bénéficié à environ 6,5 millions de travailleurs. Le secteur de la santé a, quant à lui, bénéficié de primes exceptionnelles durant la pandémie, en reconnaissance de l'engagement des personnels médicaux face à une crise sanitaire sans précédent.

Le secteur de l'éducation n'a pas été en reste.

Entre 2023 et 2024, des augmentations substantielles ont été accordées aux enseignants à travers un nouveau régime indemnitaire et une amélioration du classement, permettant une hausse significative du salaire net moyen, dépassant dans certains cas 30 %.

Allocation chômage : une avancée sociale inédite

L'instauration de l'allocation chômage constitue l'une des réformes sociales les plus emblématiques du mandat présidentiel.

Introduite en 2021 et mise en œuvre en 2022, elle a fait de l'Algérie le premier pays arabe et africain à instaurer un tel dispositif.

Initialement fixée à 13.000 DA, cette allocation a été portée à 15.000 DA, puis à 18.000 DA, avec une prise en charge intégrale de la couverture sanitaire des bénéficiaires.

Ce mécanisme vise à soutenir les jeunes demandeurs d'emploi, à préserver leur dignité et à encourager leur insertion progressive dans le marché du travail, tout en offrant un filet de sécurité sociale durant la période de recherche d'emploi.

Retraites, solidarité nationale et mesures complémentaires

Les retraités ont bénéficié de plusieurs augmentations successives, avec un relèvement du seuil minimum des pensions, traduisant la reconnaissance de l'État envers cette catégorie.

Par ailleurs, l'allocation de solidarité nationale a été revalorisée au profit de près d'un million de bénéficiaires, renforçant ainsi la protection des personnes en situation de précarité.

D'autres mesures sociales sont venues compléter ce dispositif global, notamment l'augmentation de l'allocation touristique, la revalorisation de la bourse des étudiants universitaires, l'octroi de quotas supplémentaires pour le Hadj au profit des personnes âgées, ainsi que la prise en charge intégrale des patients atteints de cancer non assurés sociaux.

Agriculture, lutte contre l'inflation et sécurité alimentaire

Dans le secteur agricole, l'augmentation des prix d'achat des légumineuses, le soutien à la filière lait, l'ouverture de crédits bancaires pour le stockage et les chambres froides, ainsi que la lutte contre la spéculation, ont contribué à stabiliser les marchés.

Ces mesures ont eu un impact direct sur la maîtrise des prix et la préservation du pouvoir d'achat, dans un contexte où le taux d'inflation a connu un recul notable.

L'importation exceptionnelle de moutons pour l'Aïd El-Adha, décidée en 2023, illustre également l'intervention proactive de l'État pour garantir la disponibilité des produits de base et préserver l'équilibre du marché lors des grandes échéances religieuses.

Une vision globale pour une Algérie solidaire et résiliente

Les décisions issues de cette réunion du Conseil des ministres confirment la constance et la cohérence de la politique sociale du président Abdelmadjid Tebboune.

Elles traduisent une volonté affirmée de bâtir une économie plus inclusive, de renforcer la cohésion sociale et de préparer l'Algérie aux défis futurs, dans un esprit de justice, de solidarité et de développement durable.

À travers ces orientations, l'État réaffirme son rôle de garant de la stabilité sociale et économique, tout en traçant les contours d'une Algérie moderne, souveraine et tournée vers l'avenir, où le citoyen demeure la finalité ultime de l'action publique.

**PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
Le président de la République reçoit le Professeur Elias Zerhouni**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le professeur Elias Zerhouni.

L'audience s'est déroulée en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

Le président de la République reçoit le Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le Général de division Yousef Hueneiti, Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du Souverain jordanien à Monsieur le président de la République.

L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Le Président de la République reçoit l'ambassadeur de la République de Corée

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi au siège de la Présidence de la République, l'ambassadeur de la République de Corée, You Ki-Jun, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie.

Le président de la République accorde une remise totale de la peine restante à purger au détenu Belghit Mohamed Amine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, lundi, un décret présidentiel portant remise totale de la peine restante à purger au profit du détenu définitivement condamné, le nommé Belghit Mohamed Amine, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"En vertu de la Constitution, notamment ses articles 91 (alinéas 7 et 8) et 182, et sur la base de l'avis consultatif émis par le Conseil supérieur de la magistrature, conformément aux dispositions de l'article 182 de la Constitution, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant remise totale de la peine restante à purger au profit du détenu définitivement condamné, le nommé Belghit Mohamed Amine", ajoute le communiqué.

PRÉVENTION DES CATASTROPHES L'Algérie adopte une stratégie nationale ambitieuse pour 2025-2035

Le Comité intersectoriel de prévention des risques de catastrophe s'est réuni, dimanche, au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, pour examiner le rapport annuel sur la gestion des risques de catastrophe pour l'année 2024 et présenter la nouvelle stratégie nationale couvrant la période 2025-2035.

Cette réunion s'est tenue sous la présidence du délégué national aux risques majeurs, conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud.

Selon un communiqué du ministère, cette rencontre a réuni les représentants des différents secteurs concernés, traduisant la volonté des pouvoirs publics d'adopter une approche concertée et globale face aux risques naturels et technologiques.

Les travaux ont porté, en premier lieu, sur l'évaluation des actions menées en 2024, mettant en lumière les progrès réalisés, mais aussi les défis persistants en matière de prévention, de préparation et de gestion des situations d'urgence.

La nouvelle stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe pour la période 2025-2035 repose sur une vision à long terme visant à renforcer la résilience du pays face aux catastrophes.

Elle met l'accent sur le renforcement de la coordination intersectorielle, l'actualisation des plans publics de prévention, ainsi que l'amélioration des mécanismes d'anticipation et d'intervention rapide sur le terrain.

Lors des échanges, les participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche proactive, permettant de réduire la vulnérabilité des populations et de limiter l'impact des catastrophes.

L'évaluation de l'état d'avancement des travaux des comités chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de prévention a également occupé une place centrale dans les discussions.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts continus de l'État visant à consolider le système national de prévention des risques de catastrophe et à garantir une prise en charge optimale des différentes menaces, dans une perspective de développement durable et de sécurité collective.

R.N

PARLEMENT

APN : Nouveau Code de la route pour renforcer la sécurité et sauver des vies

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté lundi devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi portant nouveau Code de la route, lors d'une séance plénière tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Ce texte ambitieux s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer de manière significative les mécanismes de lutte contre l'insécurité routière et à adapter l'organisation du trafic aux évolutions rapides du parc automobile et des infrastructures.

Dans son exposé, le ministre a souligné que ce projet de loi repose sur une approche globale et rigoureuse, destinée à réduire durablement le nombre d'accidents de la circulation, qui constituent aujourd'hui une préoccupation majeure de santé publique et de sécurité nationale.

Il a précisé que le texte propose un cadre légal strict, appuyé par des mécanismes opérationnels renforcés, afin d'assurer une

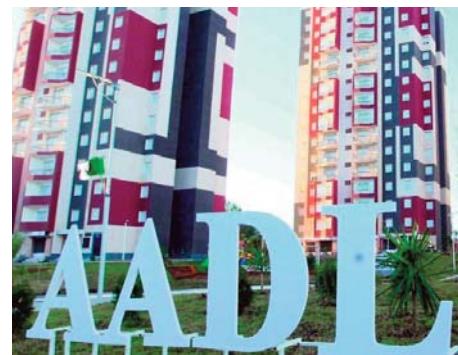
HABITAT - PROGRAMME AADL 3 La première tranche fixée pour faciliter l'accès au logement

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a officiellement fixé le montant de la première tranche du programme de logements location-vente « AADL 3 », apportant ainsi une visibilité attendue par des milliers de souscripteurs à travers le pays.

Selon le ministre Mohamed Tarek Belaribi, cette tranche s'élève à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 43.500 DA pour les logements F4.

Dans un souci d'allègement financier pour les bénéficiaires, et sur instruction directe du président de la République Abdelmadjid Tebboune, il a été décidé d'autoriser le paiement de cette première tranche en deux versements.

Cette mesure vise à offrir davantage de flexibilité aux souscripteurs et à leur permettre d'acquitter de leurs obligations dans de meilleures conditions, tout en poursuivant le déroulement du programme sans retard.



En marge d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a également annoncé la localisation de 20.000 logements AADL 3 au niveau du pôle urbain de Sidi

Hallou. À l'échelle nationale, 50.000 logements ont déjà été localisés, avec un objectif de 61.000 unités d'ici la fin de l'année, traduisant l'avancement progressif du programme.

Le programme AADL 3 s'inscrit dans la stratégie globale de l'État visant à répondre à la demande croissante en logements et à promouvoir un habitat moderne et accessible.

Il constitue l'un des piliers de la politique nationale du logement, fondée sur l'équité sociale, la transparence et la durabilité, en offrant à des milliers de familles algériennes la perspective d'un logement stable et décent.

R.N

VERS UNE UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE CERTIFIÉE ET PERFORMANTE 38 établissements engagés dans la démarche ISO 9001

L'enseignement supérieur algérien s'engage résolument dans une nouvelle phase de modernisation et de structuration de ses pratiques avec le lancement d'un programme national ambitieux visant l'accompagnement de 38 établissements universitaires vers l'obtention de la certification internationale ISO 9001:2015.

Cette initiative stratégique, portée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, marque une étape déterminante dans la consolidation d'une culture de qualité, de performance et de gouvernance moderne au sein des universités et grandes écoles du pays.

C'est depuis Tipasa, à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée de Koléa, que ce programme a été officiellement présenté à l'occasion d'une rencontre scientifique et de sensibilisation dédiée au système de management de la qualité.

Intervenant lors de cette rencontre, le sous-directeur de l'évaluation et de l'assurance qualité au ministère, Omar Harroun, a précisé que cette première phase concerne 38 établissements répartis à l'échelle nationale, lesquels bénéficieront d'un accompagnement technique structuré leur permettant de se conformer aux exigences de la norme ISO

9001:2015. L'objectif affiché de ce programme est multiple.

Il s'agit, d'une part, d'améliorer la performance globale des établissements universitaires, tant sur le plan de la gouvernance que sur celui de la qualité de la formation et de la recherche scientifique. D'autre part, cette démarche vise à instaurer des mécanismes durables d'évaluation, de pilotage et d'amélioration continue, en phase avec les standards internationaux.

Le responsable ministériel a souligné que les établissements non concernés par cette première vague seront intégrés progressivement au programme, dans une logique d'équité et de généralisation à l'ensemble du réseau universitaire national. L'adoption de systèmes modernes de management de la qualité est désormais perçue comme un levier essentiel pour renforcer la crédibilité des universités algériennes, améliorer leur attractivité et consolider leur positionnement tant au niveau national qu'international.

Le ministère a, à ce titre, réaffirmé son engagement à assurer un accompagnement continu, méthodique et efficace, en mettant à disposition des établissements les outils, l'expertise et le suivi nécessaires à la réussite de cette transition. Prenant la parole à son tour, le directeur de l'ENSSEA, le professeur Rachid Tou-

mache, a insisté sur l'importance d'une adhésion collective et réelle à cette dynamique de qualité.

Il a souligné que l'amélioration des performances des établissements d'enseignement supérieur constitue aujourd'hui une exigence incontournable, étroitement liée aux orientations stratégiques du secteur, notamment en matière de gouvernance, d'assurance qualité et d'excellence académique.

Selon lui, l'organisation de cette rencontre traduit l'engagement concret de l'ENSSEA à jouer un rôle moteur dans la promotion d'un enseignement supérieur conforme aux normes et pratiques internationales.

Cette journée scientifique, organisée en coordination avec la sous-direction de l'évaluation et de l'assurance qualité du ministère, a réuni des enseignants, des cadres administratifs et des représentants de 22 établissements universitaires de la région Centre.

Elle a permis de poser les bases d'un échange approfondi autour des enjeux, des défis et des perspectives liés à la certification ISO, dans un contexte où l'université algérienne est appelée à se réinventer pour répondre aux exigences du développement national et de la compétitivité internationale.

R.N

application efficace des nouvelles dispositions. Parmi les mesures phares figure la révision en profondeur des conditions et modalités d'obtention du permis de conduire. Le projet de loi prévoit désormais l'obligation de déposer un dossier complet répondant à des critères médicaux et légaux stricts, incluant notamment un certificat médical attestant de l'aptitude physique et mentale à la conduite, ainsi que des analyses négatives prouvant la non-consommation de stupéfiants.

Cette mesure vise à renforcer la responsabilité individuelle des conducteurs et à prévenir les comportements à risque dès l'accès à la conduite.

Le texte prévoit également un renforcement significatif des moyens de contrôle sur le terrain. Les agents relevant des services de sécurité seront dotés d'appareils de détection de la consommation de stupéfiants, de dispositifs de contrôle du poids des charges aux points de contrôle routier, ainsi que de moyens technologiques permettant le paiement électronique des amendes. Ces innovations visent à améliorer l'efficacité des contrôles, à réduire les

fraudes et à moderniser la gestion des infractions. Dans une optique de professionnalisation du contrôle technique des véhicules, le projet de loi introduit l'obligation pour tous les contrôleurs techniques, experts des mines et experts agréés de prêter serment légal devant les juridictions compétentes. Cette disposition vise à renforcer la crédibilité, la transparence et la responsabilité des acteurs impliqués dans la sécurité mécanique du parc automobile.

Le texte propose également la création d'un système national des points noirs, destiné à collecter, centraliser et échanger les données et statistiques relatives aux accidents de la route.

Alimenté régulièrement par les services de sécurité, les établissements de santé, la Protection civile et l'ensemble des intervenants concernés, ce système permettra une analyse fine des zones à risque et une meilleure orientation des politiques de prévention.

Sur le plan répressif, le projet de loi introduit une classification des infractions selon leur degré de gravité, distinguant contraventions, délits et, pour la première

fois dans la législation routière algérienne, des crimes liés à la circulation routière.

Les sanctions prévues sont renforcées et accompagnées de peines complémentaires, telles que le retrait ou l'annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule, afin de dissuader efficacement les comportements dangereux.

Le projet institue également une Journée nationale de la sécurité routière, fixée à la date de promulgation de la loi, consacrant ainsi l'importance accordée par l'État à la sensibilisation et à la prévention.

Dans son rapport préliminaire, la commission spécialisée de l'APN a salué un texte jugé cohérent et nécessaire, estimant qu'il répond de manière appropriée à la gravité de la situation actuelle et élargit la responsabilité à l'ensemble des acteurs intervenant sur le réseau routier.

À travers ce projet de loi, l'Algérie affirme sa volonté de rompre avec la fatalité des drames routiers et d'instaurer une culture durable de sécurité, fondée sur la prévention, la responsabilité et l'application rigoureuse de la loi.

R.N

ALGER

L'accélération des travaux de la route stratégique reliant le complexe Mohamed-Boudiaf à Kheraïcia

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite d'inspection sur le terrain afin de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux du deuxième tronçon du projet de la route reliant le complexe olympique Mohamed-Boudiaf à la commune de Kheraïcia.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des projets structurants relevant du Plan jaune de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale.

S'étendant sur une distance de 3,5 kilomètres, ce deuxième tronçon constitue un maillon essentiel du réseau routier en cours de réalisation entre les communes de Baba Hassen et de Kheraïcia.

Lors de cette sortie, le wali d'Alger a inspecté plusieurs chantiers stratégiques, notamment l'ouvrage d'art de l'échangeur Dely Brahim-El Achour, la nouvelle pénétrante reliant la route nationale RN-36 entre Ouled Fayet et Baba Hassen, ainsi que les ouvrages d'art de la



route express menant vers Kheraïcia et la pénétrante vers la commune de Draria.

À cette occasion, M. Rabehi a donné une série de directives techniques visant à garantir la réalisation du projet conformément aux normes de qualité et de sé-

curité en vigueur.

Il a également insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux afin de permettre la mise en service de cette infrastructure dans les meilleurs délais.

Le wali a par ailleurs annoncé l'organisation pro-

chaine d'une sortie sur le terrain destinée à prendre les mesures nécessaires pour la déviation du canal d'évacuation des eaux, afin de faciliter l'avancement de la pénétrante reliant Draria à la cité AADL d'Oued Tarfa.

Ce projet d'envergure vise à élargir le réseau routier de la capitale et à en augmenter la capacité d'accueil, en contribuant à la décongestion de cette zone fortement sollicitée.

Il permettra également de fluidifier la circulation et de faciliter l'accès des véhicules à la route express menant vers le complexe olympique Mohamed-Boudiaf, puis vers Bab El-Oued, participant ainsi à l'amélioration durable de la mobilité urbaine à Alger.

RR

MEDEA

La wilaya renforce son réseau énergétique et améliore le quotidien de centaines de familles à Bouchrahil

La commune de Bouchrahil, située à l'est de la wilaya de Médéa, vient de franchir une étape significative dans l'amélioration de ses infrastructures de base avec le raccordement de 504 foyers supplémentaires au réseau de distribution de gaz naturel.

Cette opération, concrétisée lundi, s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme d'extension de la couverture énergétique au profit des agglomérations urbaines secondaires de la wilaya.

Grâce à cette réalisation, le taux de couverture en gaz naturel de la commune de Bouchrahil connaît une progression notable, passant de 44 % à 66 %, un bond qualitatif qui reflète les efforts consentis par les pouvoirs publics pour réduire les disparités territoriales

et améliorer les conditions de vie des citoyens. Cette avancée a été saluée par le wali de Médéa, Djilali Doumi, qui a souligné l'importance stratégique de ce type de projets dans le développement local durable. En marge de cette opération, le wali a rappelé que le taux de couverture en gaz naturel à l'échelle de l'ensemble de la wilaya atteint actuellement 74 %, tout en insistant sur la nécessité de poursuivre les efforts afin de garantir un accès équitable à cette énergie vitale, notamment dans les communes encore insuffisamment desservies.

À ce titre, une partie des ressources financières allouées à la wilaya dans le cadre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales pour

l'exercice 2026 sera dédiée au financement de nouveaux projets de raccordement.

Parmi les communes ciblées en priorité figurent Sidi-Babé, Tablat et Bouchrahil, où des programmes d'extension du réseau de distribution seront lancés afin d'aligner leur taux de couverture sur celui des autres localités de la wilaya.

Cette démarche traduit une volonté claire des autorités locales de placer l'amélioration du cadre de vie des habitants au cœur des politiques publiques, en faisant du gaz naturel un levier essentiel de confort, de sécurité et de développement socio-économique.

RR

Les travaux, entamés à la fin du mois d'octobre dernier, étaient initialement programmés sur une durée de trois mois, mais ont été achevés avant les délais impartis, témoignant de l'efficacité et du sérieux de la réalisation.

À travers cette modernisation, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement en faveur du développement des infrastructures de transport aérien, notamment dans les régions du sud-ouest du pays, afin de renforcer la connectivité, soutenir le développement économique local et améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

RR

NAAMA

La wilaya modernise ses infrastructures aéroportuaires avec l'achèvement des travaux à l'aérodrome de Mécheria

L'aérodrome « Cheikh-Bouâmama » de Mécheria, dans la wilaya de Naâma, vient de bénéficier d'une importante opération de modernisation avec l'achèvement des travaux de renforcement et d'aménagement de l'aire de stationnement des avions.

Cette réalisation, annoncée lundi par la direction des Travaux publics, s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de maintenance des aéroports pour l'année en cours.

Entièrement finalisée, l'opération a concerné plusieurs volets techniques essentiels, notamment la réhabilitation

de la couche de roulement, le bitumage des voies de circulation, l'application d'un revêtement spécifique anti-kérosène destiné à renforcer la durabilité des infrastructures, ainsi que la mise en place d'une signalisation horizontale conforme aux normes en vigueur.

Ces travaux visent à améliorer la sécurité, la fonctionnalité et la capacité opérationnelle de l'aérodrome.

Dotée d'une enveloppe financière de 73 millions de DA, cette opération a été confiée à une entreprise locale, traduisant la volonté des autorités de soutenir les compétences nationales dans la réalisation des projets publics.

Les travaux, entamés à la fin du mois d'octobre dernier, étaient initialement programmés sur une durée de trois mois, mais ont été achevés avant les délais impartis, témoignant de l'efficacité et du sérieux de la réalisation.

À travers cette modernisation, les pouvoirs publics réaffirment leur engagement en faveur du développement des infrastructures de transport aérien, notamment dans les régions du sud-ouest du pays, afin de renforcer la connectivité, soutenir le développement économique local et améliorer la qualité des services offerts aux usagers.

RR

BLIDA

La RN 29 s'apprête à franchir une étape décisive début 2026

La wilaya de Blida s'apprête à franchir une étape décisive dans l'amélioration de son réseau routier avec la réception, prévue au début de l'année 2026, du dernier tronçon du projet de dédoublement de la route nationale RN 29.

Cet axe stratégique relie la nouvelle ville de Bouinan à l'Université Saâd-Dahlab de Soumaâa et constitue l'un des principaux corridors de circulation à l'Est de la wilaya, fortement sollicité par les usagers.

Selon les informations communiquées par la direction des Travaux publics, le taux d'avancement des travaux de ce dernier tronçon, long de 5,9 kilomètres, avoisine actuellement les 87 %. Le directeur local du secteur, Abdelkrim Slaïmia, a précisé que l'achèvement

de cette phase finale permettra de mettre un terme aux importantes contraintes de circulation qui caractérisent cet axe, notamment aux heures de pointe. La saturation de la RN 29 s'est en effet accentuée ces dernières années en raison de l'émergence de nouveaux pôles urbains et résidentiels à l'Est de Blida. La nouvelle ville de Bouinan, ainsi que les pôles urbains de Haouch Errhil, Sidi Serhane et Safsaf, regroupent des milliers de logements et génèrent un flux quotidien croissant de véhicules, notamment en direction des établissements universitaires et des zones d'activités. Le dédoubllement de la RN 29 apparaît dès lors comme une réponse structurelle aux besoins de mobilité, de sécurité routière et de fluidité du trafic dans cette

partie stratégique de la wilaya. Ce tronçon constitue la dernière étape d'un projet d'envergure s'étendant depuis les limites de la wilaya de Boumerdès jusqu'à l'Université Saâd-Dahlab. Une fois achevé, l'ensemble de l'axe bénéficiera d'une capacité accrue, contribuant à réduire significativement les embouteillages, les temps de parcours et les risques d'accidents, tout en améliorant le confort des usagers.

Parallèlement à ce chantier majeur, la direction des Travaux publics a annoncé l'achèvement des travaux de la rocade nord de Bouinan, longue de 7,5 kilomètres.

Cette infrastructure est en attente de la mise en service de l'éclairage public avant son ouverture définitive à la circulation. De

même, le projet de la voie d'évitement de la ville de Soumâa, sur un linéaire de 2,4 kilomètres, est désormais finalisé, y compris les équipements d'éclairage, tandis que les travaux de réalisation des passerelles piétonnes se poursuivent.

Ces projets structurants traduisent les efforts consentis par les pouvoirs publics pour accompagner l'extension urbaine et démographique de la wilaya de Blida par des infrastructures adaptées.

Ils s'inscrivent dans une vision globale visant à améliorer la qualité de vie des citoyens, à soutenir le développement urbain et à renforcer l'attractivité économique et universitaire de la région.

RR

ORAN

La wilaya accélère la distribution de 600 logements publics locatifs à Es-Senia et ses environs

La wilaya d'Oran poursuit résolument ses efforts pour améliorer les conditions de logement des citoyens avec le lancement, cette semaine, d'une vaste opération de remise des clés de 600 logements publics locatifs dans la localité d'Aïn-El-Beida, relevant de la commune d'Es-Senia.

Cette opération, pilotée par les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière, s'inscrit dans la dynamique nationale visant à réduire la pression sur le logement.

Dans une première phase, les bénéficiaires des immeubles numérotés de 1 à 9 ont été convoqués pour recevoir les clés de leurs nouveaux logements.

L'opération se poursuivra de manière progressive, selon un calendrier précis, afin de permettre à l'ensemble des attributaires de finaliser les démarches administratives dans les meilleurs délais.

Les logements livrés répondent aux normes en vigueur et sont dotés de toutes les commodités essentielles, notamment des aménagements extérieurs comprenant l'éclairage public, des espaces verts et des aires de jeux destinées aux enfants.

Parallèlement, une autre opération similaire a été menée dans la commune d'El-Ançor, où 100 logements publics locatifs ont été remis à leurs bénéficiaires.

Dans le même élan, l'OPGI d'Oran a organisé un tirage au sort à la salle omnisports de la commune d'Oued Thelat afin de déterminer la localisation des logements pour 280 bénéficiaires issus des communes de Tafraoui, Boufatis et El-Braya.

Ces unités seront attribuées dans les prochains jours.

Ces actions s'inscrivent dans un bilan globalement positif, marqué par la distribution récente de 2.072 logements toutes formules confondues à travers la wilaya, à l'occasion du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale.

Une dynamique qui traduit l'engagement des pouvoirs publics à garantir un habitat décent et à renforcer la cohésion sociale.

RR

FORMATION ET INVESTISSEMENT

L'État pose les bases d'une adéquation stratégique entre compétences nationales et projets économiques

L'Algérie franchit une étape déterminante dans la modernisation de son appareil de formation et le renforcement de l'attractivité de l'investissement avec la signature, lundi à Alger, d'une convention-cadre stratégique entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).



Cet accord, conclu à l'Institut national de la Formation et de l'Enseignement professionnels (INFEPE), vise à instaurer un mécanisme structuré d'échange de données afin d'élaborer une cartographie nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée, directement indexée sur les projets d'investissement en cours et à venir.

La convention a été signée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, et le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula.

Elle s'inscrit dans une démarche globale de soutien à l'investissement productif et de mise en conformité du système national de formation avec les exigences réelles et évolutives du marché du travail.

Au cœur de cet accord figure le lancement d'une plate-forme numérique commune destinée à assurer un échange fluide et actualisé des informations relatives aux projets d'investissement enregistrés à l'échelle nationale.

Cette plateforme permettra de recueillir, analyser et exploiter les données déclarées par les investisseurs concernant leurs besoins en compétences, en profils professionnels et en postes d'emploi, offrant ainsi au secteur de la formation une visibilité inédite sur la demande réelle du marché.

Grâce à cet outil, le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels pourra adapter ses offres de formation de manière proactive, flexible et anticipative, en tenant compte des spécificités sectorielles, technologiques et régionales des projets d'investissement.

Il s'agit d'un changement de paradigme majeur, qui rompt avec une logique de formation standardisée pour privilégier une approche fondée sur les besoins concrets de l'économie nationale. Ce mécanisme vise également à renforcer le suivi des diplômés issus des établissements de for-

mation professionnelle, en facilitant leur orientation vers les opportunités d'emploi disponibles.

En rapprochant les centres de formation des entreprises et des investisseurs, la convention contribue à améliorer l'employabilité des jeunes, à valoriser les compétences nationales et à soutenir un développement économique régional durable et équilibré.

Dans son allocution, Mme Arhab a souligné que cet accord constitue une nouvelle étape dans la consolidation de la vision de l'État pour bâtir une économie solide, diversifiée et compétitive, reposant sur des compétences nationales qualifiées.

Elle a insisté sur le fait que la dynamique actuelle de l'investissement et les défis économiques auxquels fait face le pays rendent la qualification de la main-d'œuvre plus que jamais indispensable pour garantir l'efficacité et la pérennité des projets lancés.

La ministre a également affirmé que son secteur entend jouer pleinement son rôle de partenaire actif des opérateurs économiques, en proposant des formations adaptées à leurs besoins spécifiques et en assurant un accompagnement constant dans le développement technologique et professionnel.

Selon elle, la réussite de tout projet d'investissement dépend fondamentalement de ressources humaines capables de maîtriser les outils modernes, de s'adapter aux mutations rapides du monde du travail et d'intégrer l'innovation dans leurs pratiques.

De son côté, le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a mis en lumière la dynamique remarquable que connaît le climat national de l'investissement.

Il a indiqué qu'au titre de l'année 2025, pas moins de 7.511 projets ont été enregistrés, dont 3.833 nouveaux projets, 3.562 projets d'extension et plusieurs opérations de réhabilitation.

Depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à l'investissement en novembre 2022, ce sont 18.712 projets qui ont été déclarés, pour une valeur globale de plus de 8.049 milliards de dinars, avec des perspectives de création dépassant 454.800 emplois directs.

Face à cette croissance soutenue, M. Rekkache a estimé que l'enjeu majeur réside désormais dans la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, en mesure de répondre aux exigences technologiques, organisationnelles et innovantes des entreprises.

La convention signée constitue ainsi un levier stratégique pour accompagner cette transformation et assurer la réussite durable des projets d'investissement, notamment ceux à forte intensité d'emplois.

R. E.

ENERGIE

Nomination d'un nouveau SG de l'OAPEC

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, dimanche au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain.

Cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Energie des Etats membres ou de leurs représentants.

Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les Etats membres en appui au projet de développement et de restructuration de l'Organisation.

Il a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les Etats membres et les efforts dé-

ployés par le Secrétariat général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents.

Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026.

Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabes issues de l'Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant l'importance pour le Secrétariat général de poursuivre l'organisation de réunions de coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire.

Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l'OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l'Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté

par les Etats membres. A ce titre, le Conseil a chargé le Secrétariat général de poursuivre les efforts et d'achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les Etats membres pour l'achèvement des procédures de ratification des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l'Organisation sous l'appellation "Organisation arabe de l'Energie".

Lors de la réunion, les lauréats du Prix OAPEC 2024 pour la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ont été annoncés. Le premier Prix a été estimé à 10.000 dinars koweïtiens (près de 32.500 dollars), tandis que le second Prix a été estimé à 7000 dinars koweïtiens (près de 22.700 dollars).

La Libye devrait assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des ministres et du Bureau exécutif de l'Organisation pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026.

ALGER

La 3^e Conférence annuelle du marché financier algérien se tient samedi prochain (COSOB)

La troisième édition de la Conférence annuelle du marché financier algérien se tiendra samedi 20 décembre à Alger, a annoncé lundi la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), organisatrice de l'événement.

Sous le thème "Financement innovant-Transformation digitale- Finance durable-Inclusion financière", la conférence, organisée sous le patronage du ministre des Finances, aura lieu au Centre International des Conférences Abdellatif-Rahal (CIC, Alger), selon un communiqué de la COSOB.

L'événement verra la participation des présidents des autorités des marchés financiers de pays arabes, de la Bourse d'Istanbul, du Fonds Monétaire Arabe, de représentants de l'Union Arabe des Autorités des Marchés de Capitaux, et d'un panel d'experts spécialisés dans les domaines des marchés financiers, de la fintech, de la finance durable et de l'inclusion financière.

La conférence coïncide avec la présidence de la COSOB de l'Union Arabe des Autorités des Valeurs Mobilières, illustrant, selon le communiqué, "la position avancée qu'occupe désormais l'Algérie au niveau régional en matière de régulation et de développement des marchés financiers".

Elle confirme, en outre, "l'engagement de la COSOB à soutenir la modernisation du marché financier national, à promouvoir l'inclusion financière et à ancrer les principes de durabilité et d'innovation, au service du développement économique national et du renforcement de l'intégration du marché financier algérien dans son environnement régional et international", souligne la Commission.

Cette 3^e édition sera marquée par l'organisation de plusieurs événements majeurs, notamment le lancement officiel des plateformes électroniques de passation des ordres de bourse, une initiative qui reflète l'orientation stratégique visant à renforcer la transformation digitale du marché financier algérien, en cohérence avec la dynamique de transformation numérique que connaît le pays.

L'événement comprendra également l'organisation du Salon de la technologie financière (Fintech Exhibition), auquel participeront des start-up ainsi que des porteurs de projets innovants issus du milieu universitaire.

La conférence connaîtra par ailleurs la clôture du défi de la culture financière (FINTALK Challenge), lancé par la Commission en octobre dernier via les réseaux sociaux, et qui a enregistré la participation de 48 candidats ayant présenté des contenus audiovisuels de sensibilisation autour de la culture financière liée au marché financier, selon la même source.

En outre, un défi des innovateurs en technologie financière sera organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, au cours duquel les meilleurs projets innovants d'étudiants dans le domaine de la Fintech ont été sélectionnés.

Une série de sessions thématiques, en plus d'un panel des présidents des autorités des marchés financiers arabes, consacrée à l'évaluation de la performance et de l'évolution des marchés financiers arabes dans la conjoncture actuelle, sont également au menu.

APS

FED - TAUX

Deux responsables américaines justifient leur vote pour un maintien des taux par le manque de données

Le manque de données, notamment provoquée par la paralysie budgétaire ("shutdown"), et la nécessité de disposer de plus de perspective sont les raisons pour lesquelles deux responsables de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) ont voté en faveur d'un maintien des taux directeurs, finalement abaissés mercredi.



Dans deux communiqués séparés publiés vendredi, le président de la Fed de Chicago, Austan Goolsbee, et celui de la Fed de Kansas City, Jeffrey Schmid, ont estimé que l'état de l'économie américaine, et en particulier une inflation qui reste trop élevée, aurait justifié de maintenir les taux inchangés. Le Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) a décidé mercredi d'abaisser de

0,25 point de pourcentage les taux directeurs de la Fed, une décision qui n'a cependant pas été validée par trois des membres du comité, MM.

Goolsbee et Schmid votant pour un maintien des taux alors que le troisième, Stephen Miran, nommé par le président américain Donald Trump, souhaitait une baisse de 0,50 point.

"Je pense que nous aurions dû attendre de disposer de plus

de données, en particulier sur l'inflation, avant d'abaisser les taux", a ainsi déclaré M. Goolsbee dans son communiqué.

Après avoir baissé jusqu'au début de l'année, l'inflation a repris de sa vigueur au cours de l'année, pour se rapprocher des 3% sur un an, notamment sous l'effet des droits de douane voulu par Donald Trump, s'éloignant ainsi de l'objectif de 2% de long terme voulu par la Fed.

ARABIE SAOUDITE

Le taux d'inflation annuel ralenti à 1,9 %



Le taux d'inflation annuel de l'Arabie saoudite a ralenti à 1,9 % en novembre contre 2,2 % en octobre, selon les données publiées lundi par l'Autorité générale des statistiques.

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a oscillé entre 2,1 % et 2,3 %

pendant la majeure partie de l'année, soutenue par la hausse des prix de l'immobilier.

Les prix des loyers immobiliers ont augmenté de 5,4 %, tandis que les prix du transport de passagers ont augmenté de 6,4 %, selon la même source.

Pour faire face à la

hausse des loyers, l'autorité immobilière saoudienne a établi en septembre de nouvelles règles, incluant une suspension de cinq ans des augmentations annuelles des loyers pour les propriétés résidentielles et commerciales situées dans les limites ur-

baines de Riyad. Par ailleurs, une nouvelle loi sur la propriété et l'investissement immobilier, adoptée plus tôt cette année, facilitera l'achat de biens immobiliers par des étrangers lors de son entrée en vigueur en 2026.

APS

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales hésitent à l'entame d'une semaine riche en décisions et indicateurs



Les Bourses mondiales hésitaient lundi, Wall Street se montrant plus timide que l'Europe, à l'entame d'une semaine riche en décisions de banques centrales, dont celle de la Banque centrale européenne (BCE), et d'indicateurs économiques aux Etats-Unis.

En Europe, la Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,70%, Francfort 0,18%, Londres 1,06% et Milan 1,39%. A Wall Street, (vers 16H45 GMT), le Dow Jones reculait de 0,16%, le Nasdaq de 0,29% et le S&P 500 cédait 0,07%. Les trois indices avaient ouvert en hausse.

La Bourse de New York attend une série d'indicateurs susceptibles d'éclairer les investisseurs sur l'état de l'inflation et de l'emploi aux Etats-Unis.

La publication des chiffres de l'emploi américain pour le mois de novembre, attendue mardi, avait été retardée en raison de la longue paralysie budgétaire ("shutdown") qui a touché le pays du 1er octobre au 12 novembre. Or, ces chiffres sont cruciaux pour orienter la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Les chiffres de l'inflation (CPI) sont quant à eux attendus jeudi. Un indice des prix trop élevé rendrait plus difficiles des baisses de taux, car elles peuvent elles-mêmes avoir des effets inflationnistes.

Sur le marché des changes, (vers 16H45 GMT) le dollar glissait de 0,15% face à la monnaie unique, à 1,1758 dollar pour un euro. Le yen profitait de ces anticipations, la monnaie nippone prenant 0,36% par rapport au billet vert, à 155,27 yens pour un dollar.

Le or se stabilisait à 4.297 dollars l'once (31,1 g) après s'être rapproché de son record touché fin octobre, à 4.381,52 dollars. Le marché pétrolier est lui en petite baisse: vers 16H45 GMT, le baril du Brent de la mer du Nord perdait 1,13%, à 60,43 dollars, et celui de WTI nord-américain reculait de 1,27%, à 56,71 dollars.

Métaux précieux : l'or poursuit son ascension, soutenu par la faiblesse du dollar



L'or s'est maintenu lundi près de son plus haut niveau en plus de sept semaines, soutenu par la faiblesse du dollar, alors que les marchés attendent la publication de données clés sur l'emploi aux Etats-Unis.

L'or au comptant a progressé de 1 % à 4.344,40 dollars l'once, après avoir atteint vendredi son plus haut niveau depuis le 21 octobre. Les contrats à terme sur l'or américain ont gagné 1,1 % à 4.377,40 dollars l'once. Le dollar est resté proche de son plus bas en deux mois, rendant l'or plus attractif pour les acheteurs étrangers, tandis que les rendements obligataires américains à 10 ans ont légèrement reculé.

Selon des analystes, l'or devrait rester très demandé jusqu'à la publication des chiffres de l'emploi non agricole aux Etats-Unis, les signes de ralentissement du marché du travail pouvant maintenir les rendements limités et le dollar faible, favorisant une hausse vers 4.380-4.440 dollars après un rebond depuis la zone de soutien de 4.243 dollars.

Parmi les autres métaux précieux, l'argent au comptant a gagné 2 % à 63,23 dollars l'once, après avoir atteint un record de 64,65 dollars vendredi. Le platine a reculé de 0,4 % à 1.738,23 dollars, tandis que le palladium s'est raffermi de 2,9 % à 1.531,28 dollars l'once.

APS

TOURISME

L'Hôtel Tamgout renaît de ses cendres et s'impose comme le nouveau joyau du tourisme de montagne en Kabylie

Après de longues années d'attente et une décennie de travaux ponctués de retards, l'Hôtel Tamgout, véritable emblème touristique niché au cœur de la forêt de Yakouren, dans la wilaya de Tizi Ouzou, rouvre enfin ses portes, marquant ainsi un tournant majeur pour le tourisme de montagne en Kabylie.

Par F. YANIS

L'inauguration officielle, organisée lundi 15 décembre 2025, s'est déroulée en présence du wali de la wilaya de Tizi Ouzou, des autorités locales, du PDG du Holding Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), M. Amar Guellati, ainsi que de responsables du secteur touristique.

Longtemps considéré comme l'un des plus beaux sites hôteliers de la région, l'Hôtel Tamgout a marqué des générations de visiteurs séduits par son cadre naturel exceptionnel, son calme absolu et son atmosphère singulière, loin de l'agitation urbaine.

Fermé pendant de nombreuses années, l'établissement a fait l'objet d'une vaste opéra-

tion de réhabilitation et de modernisation lancée en 2016, avec pour objectif de lui redonner son éclat d'antan tout en l'adaptant aux exigences contemporaines du tourisme international. Situé à plus de 1.250 mètres d'altitude, en plein massif du Djurdjura, l'hôtel bénéficie d'un emplacement unique, au milieu des forêts majestueuses de Yakouren. Isolé de la route principale, il offre à ses visiteurs une immersion totale dans la nature, où le silence est seulement rompu par le chant des oiseaux et le souffle du vent dans les arbres.

Un cadre idyllique qui fait de Tamgout une destination de prédilection pour les amateurs de détente, de randonnées et de tourisme vert.

Entièrement rénové selon les

normes internationales en vigueur, l'Hôtel Tamgout dispose désormais d'une capacité d'accueil de 80 lits, répartis entre des chambres modernes, quatre suites confortables et un spacieux appartement de 90 m².

La structure a vu sa capacité passer de 48 à 79 chambres, s'enrichissant de commodités dignes des grands établissements hôteliers, notamment une piscine extérieure, des espaces de restauration, ainsi que d'autres infrastructures appelées à être développées, dont un restaurant d'altitude et un centre de remise en forme. Pour le directeur de l'établissement, M. Simoussi, cette renaissance répond à une vision claire des autorités locales, conscientes du rôle stratégique que peut jouer l'hôtel dans la dynamisation du secteur



touristique régional. La remise en service de cette infrastructure constitue un levier essentiel pour la relance du tourisme de montagne, tout en contribuant au développement économique local et à la création d'emplois durables. Destination autrefois incontournable pour les touristes venus de toutes les régions du pays, Tamgout retrouve aujourd'hui sa vocation pre-

mière : être un havre de paix, un lieu de ressourcement et une vitrine du potentiel touristique immense de la wilaya de Tizi Ouzou.

Avec la réouverture de cet établissement mythique, la région se donne les moyens d'exploiter pleinement ses atouts naturels et d'offrir un tourisme diversifié, authentique et respectueux de son environnement.

ALGER

Reboisement à Ben Aknou : Djezzy renforce son engagement en faveur de l'environnement

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a réaffirmé son engagement citoyen et environnemental à travers l'organisation d'une vaste opération de reboisement dans la forêt de Ben Aknou, l'un des principaux poumons verts de la capitale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa campagne environnementale « Click for the Planet », visant à promouvoir la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels.

Organisée samedi dernier, l'opération a permis la plantation de centaines d'arbres grâce à la mobilisation volontaire des employés de l'entreprise, qui ont participé à cette action accompa-

gnés de leurs familles. Cette forte implication traduit la volonté de l'opérateur d'ancrer la responsabilité environnementale au cœur de sa culture d'entreprise, en encourageant ses collaborateurs à s'engager activement dans des actions citoyennes à impact durable.

L'initiative a été menée en partenariat avec le Conservatoire national des formations à l'environnement, avec l'appui de la Direction générale des forêts et de la Direction du parc de Ben Aknou, qui ont assuré l'encadrement technique et organisationnel de l'opération.

Cette coordination a permis de garantir le bon déroulement de l'action

et le respect des normes environnementales en vigueur. Au-delà de la plantation d'arbres, la journée a été placée sous le signe de la sensibilisation et de l'éducation environnementale.

Un programme varié a été proposé aux participants, comprenant une randonnée en pleine forêt ainsi que des activités éducatives et ludiques destinées aux enfants et à leurs parents, dans une ambiance conviviale et pédagogique.

À travers cette initiative, Djezzy entend contribuer à l'ancrage d'une culture écologique durable et à la préservation du patrimoine naturel urbain.

R.L

MEDEA

Médéa renforce le soutien scolaire par la distribution de livres parascolaires

La wilaya de Médéa a franchi une nouvelle étape dans l'accompagnement pédagogique des élèves avec la distribution de 3.000 livres parascolaires au profit des bibliothèques communales.

Cette opération, initiée par la direction locale de la Culture et des Arts, s'est déroulée à la Bibliothèque principale de lecture publique et a concerné vingt bibliothèques réparties à travers la wilaya.

Destinés principalement aux élèves des cycles moyen et

secondaire, ces ouvrages visent à soutenir les candidats aux examens nationaux du Brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat.

En mettant à disposition des ressources pédagogiques actualisées et adaptées aux programmes scolaires, les autorités locales entendent offrir aux élèves un appui concret pour améliorer leurs performances académiques.

Au-delà de l'aspect scolaire, cette initiative contribue à enrichir le fonds documentaire des

bibliothèques et à renforcer leur rôle en tant qu'espaces de savoir, d'apprentissage et de culture.

Elle vise également à encourager la fréquentation des bibliothèques, notamment par les jeunes, en leur proposant des contenus utiles et accessibles.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique plus large, rappelant qu'au début de l'année, près de 4.800 livres parascolaires avaient déjà été distribués à trente bibliothèques,

notamment dans les communes rurales.

Une action qui traduit la volonté des pouvoirs publics de réduire les disparités territoriales et de garantir l'égalité d'accès au savoir.

Par cette démarche, Médéa confirme son engagement en faveur de l'éducation, de la lecture et de la réussite scolaire, en plaçant le livre au cœur de sa stratégie de développement culturel et social.

R.L

RELIZANE

L'OPGI engage une riposte préventive pour préserver les immeubles face à l'hiver

À l'approche de la saison hivernale, synonyme de fortes précipitations et de perturbations climatiques, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Relizane a déclenché un vaste programme d'interventions préventives visant à protéger le parc immobilier public et à garantir la sécurité des résidents. Une mobilisation de terrain qui traduit une volonté affirmée d'anticipation plutôt que de réaction. Les équipes de main-

tenance ont ainsi engagé des travaux ciblés de réparation et d'étanchéité des toitures dans plusieurs quartiers, notamment au niveau du site des 344 logements à Bormadia, immeuble V2, afin de renforcer l'isolation et de prévenir les infiltrations des eaux pluviales. Des opérations similaires ont été menées dans le quartier 400 logements à Zemmoura, où la toiture de l'immeuble A5 n°19 a fait l'objet d'une étanchéification com-

plète. Parallèlement, les interventions ont concerné le pompage et le nettoyage des caves des immeubles du quartier 200+200 logements, immeuble B8 à Mina Bendaoud, pour éviter l'accumulation des eaux stagnantes, source de dégradations structurelles et de risques sanitaires.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de prévention durable, essentielle face aux rigueurs de l'hiver. À travers ce programme

de maintenance périodique, l'OPGI de Relizane ambitionne non seulement d'améliorer le cadre de vie des citoyens, mais aussi d'assurer la pérennité du patrimoine immobilier public. Les opérations se poursuivront progressivement dans l'ensemble des quartiers, en fonction des priorités recensées sur le terrain, confirmant une approche proactive au service de la sécurité collective.

R.L

CONSTRUCTION

Appel à l'adaptation de la formation dans les métiers de bâtiment aux spécificités régionales

Les participants à une rencontre scientifique sur les métiers du bâtiment, organisée hier à Alger, ont appelé à l'adaptation des formations dans ce domaine, tant au niveau de l'enseignement supérieur que de la formation professionnelle, aux spécificités régionales pour une meilleure efficacité économique.



Dans ce cadre, l'expert en habitat et urbanisme, Abderraouf Bassi, a estimé que l'intégration de la dimension régionale dans la formation aux métiers de bâtiment est devenue une "priorité", soulignant que l'Algérie s'oriente progressivement dans cette direction en développant ses réseaux universitaires et d'instituts à travers les différentes wilayas du pays, dans le cadre d'une diversification horizontale de la formation.

Il a ajouté que les métiers du bâtiment devraient être au cœur de cette tendance générale, soulignant notamment l'importance de la formation en

matière de logement saharien pour l'efficacité des projets dans les wilayas du Sud et la qualité des logements.

Pour sa part, le directeur de l'École nationale supérieure des métiers du bâtiment (ESMB), Youcef Houmadi, a souligné la nécessité d'enrichir et de mettre à jour la classification nationale des métiers du secteur afin de suivre les évolutions enregistrées, précisant que ce processus sera davantage renforcé par l'arrivée des diplômés de l'ESMB sur les chantiers, ce qui nécessitera des révisions réglementaires et juridiques. Il a ajouté que la réussite des grands projets repose sur le

renforcement des rôles de coordination et de gestion sur les chantiers, ce qui nécessite une bonne formation dans la spécialité "superviseur de projet", qui constitue un maillon essentiel au sein des projets, en se chargeant de la coordination entre les différents intervenants (maître d'ouvrage, bureau d'études, architecte et techniciens).

Cette rencontre scientifique est organisée par l'ESMB, filiale de la Banque nationale de l'habitat (BNH), dans le cadre d'une série de rencontres au profit des étudiants afin d'enrichir leurs connaissances et perfectionner leurs compétences professionnelles.

ANNABA

Plus de 220 millions DA pour l'aménagement de 7 vieux quartiers du chef-lieu de wilaya

La commune d'Annaba a réservé une enveloppe financière de plus de 220 millions DA pour l'aménagement de sept vieux quartiers à travers le territoire de cette collectivité locale, a-t-on appris auprès du vice-président de son Assemblée populaire communale (APC).

Dans une déclaration à l'APS, Kamel Kermouz a précisé que l'opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment des quartiers à forte densité urbaine, concerne les cités de l'ancienne Zaafraania, de l'ancienne gare ferroviaire, de la place du Cours, des 350 logements sociaux, de l'ancienne El Moukaouama, d'El Kimam et des 250 logements de la plaine Ouest. Selon la même

source, les entreprises de réalisation ont été désignées avec l'élaboration d'un plan d'intervention précis pour lancer les travaux dans les plus brefs délais et respecter les normes de qualité et les délais contractuels. Les travaux porteront ainsi sur l'aménagement des chaussées, des trottoirs et des espaces publics, la réhabilitation du réseau d'éclairage public et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, selon la même source.

Les services de la commune veilleront au suivi régulier du déroulement des travaux pour assurer l'exécution du projet dans les meilleures conditions et atteindre les objectifs de développement local de la commune d'Annaba, a assuré le même élu.

ORAN

Atelier de formation sur la protection des forêts face aux risques climatiques

Le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran a organisé, un atelier de formation de deux jours axé sur la protection des forêts et les risques climatiques, sous le slogan "Ensemble pour renforcer les capacités vers une action humanitaire plus professionnelle", en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya et la direction de l'Environnement.

En marge de la clôture de cet atelier, Hanaa Kerkeb, représentante du bureau du CRA d'Oran, a indiqué que cette rencontre visait à "actualiser les informations et les connaissances des membres de cette organisation sur les changements climatiques et à développer leurs capacités d'analyse des risques qui y sont liés, notamment en matière de protection de notre patrimoine forestier". Elle a ajouté que cet atelier s'inscrit également dans

le cadre de "la préparation de stratégies spécifiques permettant au Croissant-Rouge de mieux se préparer à ces risques, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya".

Des volontaires du CRA issus de plusieurs wilayas, notamment Oran, Jijel, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Tébessa, ont pris part à cet atelier, qui a comporté des présentations sur les principaux concepts climatiques, l'étude des défis de terrain, ainsi que des échanges d'expériences autour des méthodes de réduction des effets des phénomènes climatiques.

De son côté, le représentant de la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran et chargé de l'information et de la communication, Saâd Ilies Mohamed-Khaled, a indiqué que cet atelier "s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à faire face aux défis croissants imposés par les changements clima-

ASSOCIATIONS

Nâama: l'Observatoire national de la société civile organise une journée de formation en faveur des associations locales

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, à la Maison de la culture Ahmed-Chami de Nâama, une journée de formation au profit des acteurs des différentes associations locales de la wilaya, avec la participation de plus de 100 associations actives dans divers domaines. Le membre de l'Observatoire national de la société civile, Sofiane Affane, qui a encadré cette journée de formation aux côtés d'experts spécialisés en droit, administration, médias et autres domaines, a expliqué que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités locales, vise à renforcer les compétences des associations locales et à instaurer une méthodologie de travail fondée sur l'amélioration des performances organisationnelles et managériales, afin d'élèver le niveau de l'action associative.

Il a ajouté que cette rencontre permet aux membres et adhérents du tissu associatif de la wilaya de partager des idées et des visions relatives à l'activation et au renforcement de leur présence et participation sur le terrain en tant que partenaires du développement, tout en s'informant sur les cadres juridiques et en acquérant des compétences liées à la mise en œuvre de programmes et projets porteurs dans divers domaines, notamment culturels, artistiques, sportifs, solidaires et bénévoles, entre autres. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre la société civile et les différents secteurs, institutions et organismes, afin de faire face aux fléaux sociaux, en particulier la toxicomanie, ainsi qu'aux phénomènes négatifs, aux accidents de la route, et de promouvoir les valeurs de citoyenneté, de préserver la mémoire nationale, et autres objectifs. Cette journée de formation a comporté quatre ateliers portant sur "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique", "Le rôle de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", "La gestion administrative et financière des associations" et "Le projet associatif et les mécanismes de financement".

Les participants ont également été informés des modalités d'inscription des associations sur la plateforme de l'Observatoire, afin de bénéficier des services proposés, ainsi que des mécanismes de numérisation dans la gestion des activités associatives. A cette occasion, un débat ouvert a été organisé au profit des représentants de la société civile de la wilaya, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de proposer des idées en vue d'améliorer et de développer l'action associative.

SAÏDA

Journée de formation en faveur des acteurs associatifs locaux

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, à Saïda, une journée de formation au profit des acteurs associatifs locaux de la wilaya, avec la participation de plus de 100 associations locales. Lors de l'ouverture de cette rencontre, tenue dans la salle de conférences du siège de l'Assemblée populaire communale de Saïda, au quartier El-Bordj, le wali de la wilaya, Amoumen Mermouri, a souligné que "les associations locales constituent un partenaire essentiel dans la mise en œuvre des politiques de développement, notamment dans les domaines social, économique et culturel".

Le même responsable a précisé que cette rencontre s'inscrit dans une vision visant à renforcer la culture de la participation effective de la société civile au développement local, tout en lui fournissant des outils modernes de gestion, afin de contribuer à la professionnalisation de l'action associative.

De son côté, le membre de l'Observatoire national de la société civile, Mustapha Maaradji, a indiqué que cette journée de formation, organisée en coordination avec la wilaya de Saïda, vise à promouvoir la culture de la participation et du volontariat structuré parmi les acteurs associatifs locaux, à renforcer leurs capacités pour leur permettre d'assumer efficacement leurs rôles, et à soutenir la formation institutionnelle, afin d'améliorer leurs performances organisationnelles et managériales.

M. Maaradji a insisté sur l'importance du renforcement continu des capacités des associations locales pour garantir leur contribution effective au développement social et économique, soulignant que les associations constituent un partenaire clé du développement et que leur formation permet d'élèver leur niveau de performance. Cette journée de formation a comporté quatre ateliers portant sur "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique", "Le rôle de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", "La gestion administrative et financière des associations", "Le projet associatif et les mécanismes de financement". A cette occasion, un débat ouvert a également été organisé, permettant aux acteurs associatifs locaux d'exprimer leurs préoccupations et de formuler des propositions dans divers domaines.

COLOMBIE

Un accident d'autocar coûte la vie à 16 lycéens revenant de vacances

Un tragique accident de la route a endeuillé dimanche la Colombie, emportant la vie d'au moins 17 personnes, dont 16 lycéens âgés de 16 à 18 ans.

Ces jeunes élèves, originaires de la municipalité de Bello, voisine de la métropole de Medellin, revenaient d'un séjour sur les plages de la côte caraïbe pour célébrer l'obtention de leur diplôme de fin d'études.

Selon les premières déclarations du gouverneur du département d'Antioquia, Andres Julian Rendon, le car a effectué une chute d'une quarantaine de mètres dans un ravin pour des raisons encore inconnues.

Le chauffeur et seize des adolescents présents à bord ont trouvé la mort sur le coup.

Vingt-deux autres passagers ont été blessés et transportés vers les hôpitaux de la région, trois d'entre eux se trouvant dans un état critique nécessitant des soins intensifs. Les autorités locales ont immédiatement ouvert une en-

quête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident, notamment l'état du véhicule, la conduite du chauffeur et les conditions de la route.

Les habitants de Bello, profondément touchés, ont exprimé leur émotion et leur solidarité avec les familles des victimes, tandis que les services de secours se sont mobilisés dans l'urgence pour secourir les blessés et sécuriser le site de la tragédie.

Cet accident relance les inquiétudes concernant la sécurité routière en Colombie, un pays où les accidents de transport collectif sont fréquents et où les infrastructures routières, parfois précaires, mettent en danger les usagers, surtout dans les zones montagneuses et côtières.

Les autorités appellent à un renforcement des mesures de sécurité, à une meilleure régulation du transport scolaire et touristique, ainsi qu'à des campagnes de sensibilisation pour prévenir de futures catastrophes similaires.



La communauté éducative de Bello se trouve aujourd'hui sous le choc, confrontée à la perte brutale de ses jeunes. Des messages de condoléances affluentes depuis tout le pays, et de nom-

breuses veillées sont prévus pour honorer la mémoire des victimes, tandis que les familles endeuillées tentent de surmonter l'ampleur de ce drame.

RI

ETATS-UNIS

Une arrestation dans l'enquête sur la fusillade meurtrière à l'université Brown

Les autorités américaines ont annoncé dimanche l'arrestation d'une personne dans le cadre de l'enquête sur la fusillade qui a endeuillé l'université Brown de Providence, sur la côte est des États-Unis.

Ce drame, survenu cet semaine sur le campus de l'une des institutions universitaires les plus prestigieuses du pays, a coûté la vie à deux étudiants et fait neuf blessés, plongeant la communauté universitaire et l'opinion publique dans une profonde stupeur.

Selon les autorités locales, les tirs ont éclaté en plein campus, semant la panique parmi les étudiants et le personnel.

L'auteur de l'attaque avait initialement réussi à prendre la fuite, déclenchant un important dispositif de sécurité et des mesures de confinement strictes à l'intérieur de l'université. Les victimes, toutes des étudiants, ont été prises en charge par les services d'urgence, tandis



que la police lançait une vaste chasse à l'homme.

Lors d'une conférence de presse tenue dimanche, le maire de Providence, Brett Smiley, a confirmé l'arrestation d'une personne en lien avec cette affaire.

Présent à ses côtés, le colonel de la police Oscar Perez a précisé que l'inter-

pellation avait eu lieu dans la matinée et que, à ce stade de l'enquête, les forces de l'ordre ne recherchaient pas d'autre suspect.

Les autorités se sont toutefois montrées prudentes, indiquant que les investigations se poursuivaient afin d'établir les circonstances exactes du

drame et de déterminer les motivations de l'auteur présumé. À la suite de cette arrestation, les mesures de confinement imposées sur le campus ont été levées avec effet immédiat, permettant une reprise progressive des activités universitaires.

Néanmoins, le choc reste immense au sein de la communauté de Brown, profondément marquée par cet acte de violence inédit dans son histoire récente.

Ce nouvel épisode tragique relance le débat national sur la sécurité dans les établissements scolaires et universitaires, ainsi que sur la prolifération des armes à feu aux États-Unis.

Tandis que les hommages aux victimes se multiplient, les autorités locales et fédérales sont appelées à renforcer les dispositifs de prévention afin d'éviter que de tels drames ne se reproduisent.

RI

JAPON

Une tempête de neige prive plus de 14 000 foyers d'électricité à Hokkaido

L'île japonaise d'Hokkaido a été frappée par une violente tempête de neige et des vents atteignant 140 km/h, entraînant la coupure d'électricité pour plus de 14 000 foyers, ainsi que d'importantes perturbations dans les transports et la vie quotidienne.

Selon la chaîne publique NHK, près de 80 trains de voyageurs ont

été annulés et une trentaine de vols suspendus, compliquant fortement la circulation dans les zones côtières de la mer d'Okhotsk.

En l'espace de 24 heures, certaines régions de l'île ont enregistré des chutes de neige atteignant 70 centimètres, provoquant des conditions difficiles pour les habitants et les ser-

vices de secours. De nombreuses écoles primaires et secondaires ont temporairement suspendu leurs cours pour garantir la sécurité des élèves.

Les autorités locales multiplient les efforts pour rétablir l'électricité et sécuriser les routes, alors que les habitants s'efforcent de faire face aux conséquences de

cette tempête exceptionnelle. Les phénomènes météorologiques extrêmes à Hokkaido illustrent la vulnérabilité des infrastructures face aux changements climatiques et rappellent l'importance de la préparation et de la résilience face aux catastrophes naturelles dans cette région du Japon.

RI

"Avec l'ajout d'un million d'hectares supplémentaires aujourd'hui, environ 1,5 million d'hectares de nos forêts sont désormais encadrés", a-t-il ajouté.

L'Indonésie figure parmi les pays qui enregistrent les plus importantes pertes forestières annuelles.

APS

MAROC

37 morts lors de crues soudaines à Safi

Trente-sept (37) personnes sont mortes dimanche à Safi, au Maroc, en raison de crues soudaines après des précipitations qui ont entraîné des inondations dans des habitations et commerces, ont indiqué lundi les autorités locales dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 21 morts.

Quatorze personnes sont actuellement soignées à l'hôpital de Safi, dont deux en soins intensifs, ont précisé les autorités, dans un communiqué.

La province de Safi, à environ 300 kilomètres au sud de Rabat, a été touchée dimanche par de "très fortes précipitations orageuses" ayant "provocé des écoulements torrentiels exceptionnels" en l'espace d'une heure", d'après la même source. Sur des images diffusées sur les réseaux sociaux dans la soirée, un torrent d'eau boueuse a dévalé les rues de Safi, emportant les voitures. En septembre 2024, de fortes intempéries avaient provoqué des inondations dans le sud et le sud-est du pays, causant la mort de 18 personnes.

INONDATIONS

L'Indonésie va révoquer de nombreux permis d'exploitation forestière

Le gouvernement indonésien va révoquer plus d'une vingtaine de permis d'exploitation forestière à travers le pays, a déclaré lundi le ministre des Forêts, après les inondations et les glissements de terrain qui ont fait plus de 1.000 morts sur l'île de Sumatra.

Le gouvernement indonésien, ainsi que des écologistes et des experts ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les glissements de terrain qui ont dévasté trois provinces de Sumatra, faisant à ce jour 1.030 morts et près de 7.000 blessés, selon l'Agence nationale de gestion des catastrophes. Le gouvernement va révoquer 22 permis d'exploitation forestière couvrant une superficie totale de plus d'un million d'hectares, dont des permis portant sur plus de 110.000 hectares à Sumatra, a déclaré lundi aux médias le ministre des Forêts, Raja Juli Antoni. Déjà en début d'année, 18 permis d'exploitation forestière couvrant environ 500.000 hectares avaient été annulés. "Le 3 février (dernier, ndlr), j'ai déjà révoqué 18 permis d'exploitation forestière couvrant un demi-million d'hectares", a déclaré M. Raja sur la chaîne Kompas TV.

"Avec l'ajout d'un million d'hectares supplémentaires aujourd'hui, environ 1,5 million d'hectares de nos forêts sont désormais encadrés", a-t-il ajouté.

L'Indonésie figure parmi les pays qui enregistrent les plus importantes pertes forestières annuelles.

BECHAR

Baisse significative des cas de leishmanioses cutanée en 2025 à travers la wilaya

Depuis le début de l'année 2025, une baisse significative des cas de leishmaniose cutanée a été enregistrée dans la wilaya de Bechar, avec seulement sept (07) cas pris en charge par les établissements publics hospitaliers de la région, a souligné le professeur Abdelkrim Messafar, spécialiste en épidémiologie.

Cette réduction du nombre de cas résulte principalement de l'application de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre cette pathologie, combinée à diverses mesures locales mises en œuvre pour préserver la santé des citoyens, a précisé le professeur Messafar dans une déclaration à la presse en marge d'une journée de sensibilisation et de formation dédiée à l'importance de la prévention et la lutte contre les zoonoses, notamment la leishmaniose.

La journée de formation a été organisée au profit des chefs de daïras, des présidents des onze (11) Assemblées populaires communales (APC) et des responsables et agents des structures communales de la préservation de la santé et de l'hygiène publique des mêmes communes.

De son côté, le premier responsable de la direction de wilaya de la Santé et de la population (DSP), principal organisateur de cette rencontre, Mansour Boukhiar, a expliqué que cette baisse significative des cas de leishmaniose cutanée est essentiellement attribuable à la mobilisation coordonnée des établissements publics hospitaliers et des centres de santé de proximité à travers la wilaya, dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et lutte contre les zoonoses.

L'objectif principal de cette journée de sensibilisation et de formation est d'améliorer davantage les connaissances et les compétences des participants en matière de prévention et de lutte contre la pathologie, et ce, en coordination avec le secteur de la santé à travers les différentes collectivités de la wilaya, a fait savoir M. Boukhiar.

Les communications présentées à cette occasion par plusieurs spécialistes en épidémiologie et autres praticiens de la santé publique, ont mis l'accent sur la nécessité de l'élimination des foyers producteurs des phlébotomes (Moucherons piqeurs morphologiquement proche des moustiques), principaux vecteurs de cette maladie, à travers le traitement des eaux stagnantes par les produits chimiques requis, notamment l'application des larvicides, en plus de l'intensification des campagnes de nettoyage, principalement les sites des eaux stagnantes et celles réservées aux déchets ménagers et autres, a souligné le Pr. Ali Boulenouar, spécialiste en biologie.

En 2024, la wilaya a enregistré 90 cas de patients atteints de leishmaniose, pris en charge par les différents établissements de santé publics des communes de Bechar, Lahmar, Abadla et Taghit, selon des données fournies par la DSP à l'occasion de cette rencontre.

APS

ORAN

Une prouesse chirurgicale sauve une patiente atteinte d'une tumeur rare du fémur

L'hôpital universitaire « 1er Novembre 1954 » d'Oran a été le théâtre, la semaine dernière, d'une avancée médicale majeure à l'échelle nationale.



L'équipe du département d'orthopédie et de chirurgie articulaire y a réalisé avec succès une intervention chirurgicale d'une extrême complexité : le remplacement complet du fémur par une prothèse de genou chez une patiente atteinte d'une tumeur osseuse rare.

La malade, une femme d'une cinquantaine d'années, présentait un lourd antécédent médical. Une dizaine d'années auparavant, elle avait déjà bénéficié de la pose d'une prothèse partielle de la hanche. Lors d'une réévaluation ré-

cente, les spécialistes ont constaté le déplacement de cette ancienne prothèse, rendant indispensable une solution radicale : le remplacement total du fémur.

L'intervention, qui a duré plusieurs heures, a nécessité une expertise de haut niveau et l'utilisation de techniques chirurgicales de pointe. Elle a été complétée par un renforcement du tibia, garantissant à la patiente une stabilité et une mobilité optimales.

Le professeur Medas, qui a supervisé l'opération, a souligné la rareté et la

complexité de ce type de procédure, même au niveau international. À l'issue de l'intervention, l'état de la patiente est jugé stable et encourageant. Elle a entamé son programme de rééducation fonctionnelle, ouvrant la voie à une récupération progressive.

Cette réussite consacre le savoir-faire des équipes médicales algériennes et renforce la place de l'EHU d'Oran comme pôle de référence en chirurgie orthopédique spécialisée.

R. L.

GHARDAIA

La solidarité médicale redonne espoir à des dizaines d'enfants à Guerrara

Un élan de solidarité exemplaire a récemment illuminé la wilaya de Ghardaïa, où une quarantaine d'enfants souffrant de malformations congénitales ont bénéficié d'interventions chirurgicales spécialisées à l'établissement public hospitalier « EPH 120 lits » de Guerrara.

Cette action humanitaire d'envergure a été menée à l'initiative de l'association locale « Tagemi », connue pour son engagement constant en faveur de l'accès équitable aux soins.

Les interventions ont porté sur la correction de plusieurs types de malformations congénitales touchant l'appareil génital, notamment les hernies, les varicocèles et les sténoses du méat.

Elles ont été réalisées par une équipe médicale hautement qualifiée composée de trois chirurgiens pédiatres, appuyés par un personnel médical et paramédical mobilisé pour garantir le bon déroulement des actes opératoires et la prise en charge post-opératoire des jeunes patients.

Menée en coordination étroite avec la direction de la Santé et de la Population de la wilaya, cette initiative vise non seulement à soulager la souffrance des enfants concernés, mais également à épargner à leurs familles les lourdes contraintes liées aux déplacements vers d'autres régions pour bénéficier de soins spécialisés.

Elle s'inscrit dans une vision profondément humaine,

fondée sur l'ancrage des valeurs de solidarité, de proximité et d'entraide entre Algériens.

Cette action fait partie d'un programme plus large de campagnes médicales organisées par l'association « Tagemi », qui prévoit de

nouvelles interventions dans diverses spécialités, telles que l'ophtalmologie et la traumatologie, incluant notamment la pose de prothèses de la hanche et du genou.

Le bilan de l'association témoigne de l'ampleur de son engagement, avec plus de

10.000 interventions chirurgicales et 40.000 consultations gratuites réalisées à travers le pays, en plus de sa participation active à de nombreuses actions humanitaires, culturelles et médicales.

R. L.

CISA 2025

Adopter des approches nutritionnelles fondées sur la science pour lutter contre les maladies métaboliques

L'adoption d'approches nutritionnelles fondées sur la science pour lutter contre les maladies métaboliques figure parmi les principales recommandations du 2e Congrès international sur les sciences alimentaires (CISA 2025) clôturé lundi à l'Institut de nutrition, d'alimentation et des technologies agro-alimentaire (INATAA) de l'Université Frères Mentouri (Constantine).

Des approches nutritionnelles étudiées permettront d'appuyer les efforts de l'Etat s'agissant de la lutte contre ce genre de maladies qui constituent un enjeu majeur de la santé publique et qui sont liées à un dérèglement du métabolisme, comme le diabète de type 2, l'obésité ou les troubles du cholestérol, ont expliqué les participants à ce Congrès international.

Les participants à cet événement scientifique ont également recommandé l'établissement d'un état des lieux des connaissances actuelles en la matière et la consolidation des collaborations scientifiques à l'échelle nationale et internationale pour des interventions efficaces sur le terrain au service de la santé publique.

L'événement a été mis à profit pour mettre l'accent sur l'importance de ce Congrès international qui représente un cadre scientifique de référence permettant

de faire le point sur les avancées en matière de nutrition et de santé en favorisant le partage des connaissances et la collaboration entre acteurs du domaine, a indiqué à l'APS le professeur chercheur à l'INATAA Naila Doria Bouchedja, également présidente du comité d'organisation.

Le CISA 2025 est indexé dans "Scopus", une base de données bibliographique internationale qui référence et analyse la littérature scientifique évaluée par les pairs, a annoncé le professeur Bouchedja.

Placée sous le slogan "Durabilité, innovation et santé", le CISA 2025 a été ouvert dimanche et a été marqué par la participation d'environ 350 participants issus des différents centres de recherche, universités, institutions publiques et entreprises du secteur agro-alimentaire du pays en plus de spécialistes venus de plusieurs pays dont la Tunisie, le Burkina Faso, la Pologne, l'Italie et la Belgique, selon les organisateurs.

Quatre axes principaux ont été abordés au titre de ce Congrès international à savoir "l'alimentation et la santé publique", "les aliments fonctionnels et la santé", "produits innovants et santé" ainsi que le volet en rapport avec l'intelligence artificielle (IA) dans les sciences alimentaires.

APS

NEW YORK (NATIONS UNIES)

Javier Bardem appelle l'ONU à un soutien international urgent en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'acteur et producteur espagnol Javier Bardem a une nouvelle fois élevé la voix en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, lançant un appel appuyé à la communauté internationale pour qu'elle assume pleinement ses responsabilités face à une situation qu'il qualifie d'urgente.

Son intervention a eu lieu à New York, à l'occasion d'une cérémonie organisée par l'Association des correspondants des Nations unies, au cours de laquelle il s'est vu décerner le prix du Citoyen de l'année, une distinction saluant son engagement en faveur des droits humains et de la liberté de la presse.

Dans une allocution remarquée, rapportée par le site espagnol El Diario, Javier Bardem a souligné que le peuple sahraoui traverse une conjoncture particulièrement difficile, marquée par la persistance du conflit et par de



grave violations des droits fondamentaux.

Il a insisté sur la nécessité d'un appui international immédiat et clair, estimant que le silence et l'inaction de la communauté internationale ne font qu'aggraver la souffrance d'un peuple privé de son droit légitime à décidé de son avenir.

L'acteur espagnol a également mis en lumière le rôle central de la presse libre dans la défense des causes justes.

Selon lui, défendre la liberté d'informer et les droits humains revient inévitablement à soutenir les peuples opprimés. Il a

dénoncé le black-out médiatique imposé dans les territoires sahraouis occupés, affirmant que l'absence de couverture indépendante contribue à maintenir l'impunité face aux violations et aux crimes commis.

« La presse façonne notre compréhension collective du monde », a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle ne se limite pas à transmettre des informations, mais permet aussi de rendre visible la souffrance des opprimés, malgré les distances géographiques et politiques.

Pour Javier Bardem, le journalisme libre offre aux

citoyens du monde la possibilité de voir la réalité telle qu'elle est, d'écouter les voix marginalisées et de comprendre en profondeur leurs histoires.

Concluant son intervention, il a affirmé que la véritable citoyenneté mondiale ne saurait exister sans la reconnaissance des droits des peuples et sans la dénonciation des violations qu'ils subissent, citant explicitement le cas du peuple sahraoui comme un symbole d'une injustice prolongée appétant une réponse internationale ferme et responsable.

R.I.

RD CONGO

Plus de 100.000 enfants déplacés face à l'escalade des violences dans l'est du pays

La République démocratique du Congo (RDC) traverse une nouvelle crise humanitaire dans l'est du pays, où l'intensification des violences depuis le début du mois de décembre a provoqué un déplacement massif de population.

Selon un récent rapport de l'Unicef publié lundi, plus de 500.000 personnes ont été contraintes de fuir leur domicile dans la province du Sud-Kivu, dont plus de 100.000 enfants, certains franchissant la frontière pour chercher refuge au Burundi voisin.

L'agence onusienne se dit "profondément alarmée" par la situation sécuritaire et humanitaire, soulignant que depuis le 2 décembre, des centaines de vies ont été perdues et de graves violations des droits de

l'enfant ont été enregistrées. Parmi ces incidents, figurent la mort tragique de quatre élèves, les blessures infligées à six autres, ainsi que des attaques contre au moins sept établissements scolaires, dont plusieurs salles de classe ont été endommagées ou totalement détruites.

Les enfants déplacés sont confrontés à des risques extrêmes, allant de la séparation familiale à l'exposition à la violence, à l'exploitation et aux abus sexuels, sans oublier les traumatismes psychologiques majeurs.

L'Unicef rappelle que toutes les parties au conflit sont légalement tenues de protéger les civils, et tout particulièrement les enfants, conformément au droit internatio-

nal humanitaire et à la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Burundi a également enregistré un afflux significatif de réfugiés. Entre le 6 et le 11 décembre, plus de 50.000 personnes en fuite ont été recensées, près de la moitié étant des enfants.

Parmi elles, figurent des personnes blessées par les combats, des enfants non accompagnés ou séparés de leurs familles, ainsi que des femmes exposées à des risques accrus.

L'Unicef souligne que ce bilan demeure provisoire, les opérations d'enregistrement étant encore en cours.

Pour répondre à cette crise humanitaire grandissante, l'Unicef coordonne ses actions avec les autorités nationales et ses partenaires sur le terrain, tant en RDC qu'au Burundi.

L'organisation onusienne s'efforce de déployer une assistance urgente et centrée sur l'enfant, tout en accélérant les évaluations et en préparant une aide renforcée dès que les conditions sécuritaires le permettront.

"Les enfants ne doivent jamais payer le prix du conflit", insiste l'Unicef, réaffirmant son engagement à soutenir chaque enfant affecté par cette situation dramatique et à protéger leurs droits fondamentaux.

R.I.

SOUUDAN

Une guerre oubliée qui consume un pays loin des regards

Alors que l'attention internationale se détourne vers d'autres crises, le Soudan continue de sombrer dans une violence méthodique, presque banalisée par l'oubli.

Près de mille jours après le début du conflit opposant l'armée régulière aux Forces de soutien rapide, le pays fait face à ce que l'ONU qualifie désormais de pire crise humanitaire au monde.

La mort, le 13 décembre, de six casques bleus bangladais à Kadougli, lors d'une attaque contre une base onusienne, a brièvement ravivé l'indignation.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a dénoncé un acte « injustifiable », rappelant que les attaques contre les forces de maintien de la paix peuvent constituer des crimes de guerre.

Mais sur le terrain, la spirale de la violence se poursuit. Kadougli et El-Fasher sont devenues les symboles d'une asphyxie organisée. Assiégées, coupées du monde, ces villes abritent des dizaines de milliers de civils piégés entre les combats et la famine.

À El-Fasher, après plus de 500 jours de siège, la situation est décrite comme apocalyptique : corps brûlés, marchés désertés, routes minées. Fuir est mortel, rester l'est tout autant.

La famine est désormais confirmée dans plusieurs régions, tandis que le Programme alimentaire mondial annonce une réduction drastique des rations faute de financements. Le pays compte plus de douze millions de déplacés, un record mondial.

Les femmes paient un tribut particulièrement lourd, victimes de violences sexuelles massives utilisées comme arme de guerre, dans une impunité quasi totale.

Face à l'impasse militaire, l'ONU tente de relancer une médiation à Genève, appelant à un arrêt des flux d'armes. Mais sur le terrain, les conquêtes dictent le rythme, non les négociations. Le Soudan meurt loin des caméras, dans un silence assourdissant qui constitue peut-être la plus tragique des violences.

R.I.

L'UA condamne l'attaque meurtrière contre des Casques bleus à Kadougli

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a condamné fermement l'attaque meurtrière perpétrée par drone contre la base logistique de maintien de la paix de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) à Kadougli, au Soudan, a indiqué dimanche un communiqué de la Commission.

Mahmoud Ali Youssouf a précisé que "cet acte odieux constituait une grave violation du droit international humanitaire et une atteinte aux efforts déployés pour promouvoir la paix et la stabilité au Soudan", ajoutant que cette attaque a causé des pertes en vies humaines et des blessures parmi le personnel bangladais de maintien de la paix.

Il a souligné que les attaques contre les Casques bleus "sont inacceptables et compromettent la paix et la sécurité régionales et internationales", affirmant que de tels actes "ne dissuaderont pas l'Union africaine et ses partenaires de leur engagement à soutenir les opérations de maintien de la paix et à protéger les civils". Mahmoud Ali Youssouf a appelé à ce que les responsables de cette attaque "soient rapidement identifiés et traduits en justice" et exhorté toutes les parties au conflit à "respecter leurs obligations en vertu du droit international, notamment la protection des casques bleus et du personnel humanitaire".

Il a enfin exprimé la "pleine solidarité" de l'Union africaine avec le personnel de maintien de la paix touché et les pays contributeurs.

APS

PALESTINE

La ministre des Affaires étrangères appelle à une mobilisation internationale face à la crise humanitaire à Gaza et en Cisjordanie

La situation en Palestine, notamment dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, demeure extrêmement préoccupante, tant sur le plan humanitaire que politique.

En visite officielle au Ghana, la ministre palestinienne des Affaires étrangères et des Expatriés, Varşen Aghbekian Shahine, a insisté sur la nécessité d'efforts concertés de la communauté internationale afin de répondre à la souffrance persistante du peuple palestinien.

Lors d'une rencontre avec l'archevêque d'Accra, John Bonaventure, la ministre a souligné que l'occupation sioniste continue de cibler la population palestinienne, et en particulier la présence chrétienne, en imposant des restrictions sur la pratique des rites religieux et en multipliant les attaques des colons contre les églises et les cimetières.

Elle a également mis en lumière les conditions extrêmement difficiles des prisonniers dans les établissements pénitentiaires israéliens, rappelant les récents rapports de l'ONU documentant tortures, agressions sexuelles et autres violations graves des

droits humains. Varşen Aghbekian Shahine a appelé à un engagement accru de l'Église et des organisations internationales pour défendre la justice et la vérité, et faire entendre la voix palestinienne sur la scène internationale. Selon elle, la paix durable ne pourra être atteinte sans une reconnaissance des droits et de la dignité du peuple palestinien.

L'archevêque Bonaventure, de son côté, a exprimé sa solidarité et ses prières pour le peuple palestinien, espérant la fin prochaine de ses souffrances et soulignant l'importance de rendre justice afin de permettre la réalisation d'une paix véritable.

Cette rencontre met en lumière l'urgence d'une mobilisation diplomatique et humanitaire renforcée pour répondre aux besoins de millions de Palestiniens confrontés à une occupation prolongée et à des violations répétées de leurs droits fondamentaux.

R. I.

NABLUSSE (CISJORDANIE OCCUPÉE) Des colons sionistes prennent d'assaut des sites religieux à Awarta

Dans la ville d'Awarta, au sud-est de Nablusse en Cisjordanie occupée, des colons sionistes ont pris d'assaut plusieurs sites religieux islamiques, selon l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les forces d'occupation ont envahi le village, contraignant les commerçants à fermer leurs magasins, avant que plusieurs bus transportant des centaines de colons ne pénètrent dans les lieux sacrés pour accomplir des rituels talmudiques. Ce nouvel épisode de violence s'inscrit dans un

contexte de tensions persistantes entre les colons israéliens et les habitants palestiniens de la région.

Parallèlement, des incidents similaires ont été signalés dans le village de Khan al-Ahmar, à l'est de Jérusalem occupée, où des colons ont tiré sur des habitations locales et où les forces d'occupation ont renforcé leur présence.

Le gouvernorat de Jérusalem a dénoncé ces attaques coordonnées et a souligné les entraves à la liberté de circulation et à la sécu-

rité des habitants palestiniens, notamment par le blocage du rond-point de Jaba, au nord de Jérusalem, empêchant le passage des véhicules civils.

Ces événements mettent en lumière la persistance de la violence sur le terrain et la complexité du conflit israélo-palestinien, où les confrontations quotidiennes autour des sites religieux continuent de nourrir la méfiance et les tensions entre les deux communautés.

R. I.

CAMBODGE La Thaïlande accusée de bombardements à proximité des temples d'Angkor

Le ministère cambodgien de la Défense a officiellement accusé la Thaïlande d'avoir procédé à des bombardements sur la province de Siem Reap, une zone célèbre pour abriter les temples d'Angkor, joyau du patrimoine mondial et principale attraction touristique du pays.

Selon le communiqué publié lundi, l'armée thaïlandaise aurait utilisé un avion de chasse F-16 pour larguer deux bombes près d'un camp de civils déplacés dans le district de Srei Snam. Cette offensive marque le premier incident de cette nature depuis la reprise des affrontements frontaliers entre les deux voisins d'Asie du Sud-Est le 7 décembre dernier.

Le district visé se situe à environ 70 kilomètres de la frontière contestée et à moins d'une heure et

demie de route du site historique d'Angkor Wat. Le gouvernement cambodgien a indiqué que ces attaques ont causé la mort de 12 civils depuis le début des hostilités récentes, alors que la Thaïlande déplore de son côté 16 victimes, dont 15 militaires et un civil.

Ces affrontements ont provoqué le déplacement de près de 800 000 personnes des deux côtés de la frontière et ravivent les tensions dans une région déjà marquée par un historique de conflits frontaliers.

Les deux pays continuent de s'accuser mutuellement d'avoir déclenché les hostilités, malgré les efforts diplomatiques et les accords de cessez-le-feu conclus en octobre, après un épisode de violences en juillet ayant coûté la vie à 43 personnes.

R. I.

CRISE HUMANITAIRE MONDIALE Le HCR tire la sonnette d'alarme face à des coupes budgétaires drastiques

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé un avertissement sévère contre les réductions budgétaires touchant l'aide humanitaire internationale, qualifiant cette situation d'irresponsable et dénuée de vision à long terme.

S'exprimant à Genève lors d'une réunion de suivi du Forum mondial sur les réfugiés, il a dénoncé un effondrement brutal du financement humanitaire à un moment où les besoins n'ont jamais été aussi pressants.

Selon M. Grandi, le HCR a subi une baisse de financement de 35 % depuis le début de l'année, une tendance qui affecte également de nombreuses autres organisations

internationales. Cette contraction de l'aide est intervenue dans un contexte géopolitique marqué par des changements de priorités chez plusieurs bailleurs traditionnels, aggravant une crise humanitaire déjà profonde.

Les conséquences, a-t-il souligné, sont dramatiques pour des millions de personnes contraintes de fuir les conflits, les persécutions et les catastrophes.

Le Haut-Commissaire a également mis en garde contre la stigmatisation croissante des réfugiés, devenus trop souvent des bouc-émissaires dans les discours politiques.

Leur détresse est exploitée par des réseaux de trafiquants et instrumentalisée à des fins électo-

rales, accentuant leur vulnérabilité. À la mi-2025, le nombre de personnes déplacées de force dans le monde a atteint 117,3 millions, soit presque le double en une décennie.

Cette réunion à Genève intervient dans un contexte de transition à la tête du HCR, avec la nomination annoncée de l'ancien président irakien Barham Saleh, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de l'ONU.

Des engagements financiers sont attendus des bailleurs afin d'éviter un effondrement du système de protection humanitaire et de préserver l'assistance vitale destinée aux populations les plus vulnérables.

R. I.

LIBAN

Human Rights Watch dénonce des attaques ciblant les infrastructures civiles et les équipements de reconstruction

Dans le sud du Liban, les opérations militaires israéliennes continuent de dévaster des infrastructures civiles et des équipements de reconstruction, dans ce que l'ONG Human Rights Watch (HRW) qualifie de "crimes de guerre".

Selon un communiqué publié lundi, les frappes israéliennes ont détruit plus de 360 engins lourds, dont des bulldozers et des excavatrices, ainsi que des installations industrielles, telles qu'une usine d'asphalte et de ciment, compromettant la reconstruction de régions déjà affectées par les conflits précédents.

HRW précise que les sites visés ne présentaient aucune preuve de présence militaire et que ces attaques violent directement l'accord de cessez-le-feu du 27 novembre 2024, la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU adoptée en août 2006, ainsi que la souveraineté libanaise et le droit international humanitaire.

L'objectif apparent des frappes est d'empêcher le retour des habitants dans les localités touchées et de freiner toute tentative de reconstruction.

L'ONG appelle la communauté internationale à condamner fermement ces attaques et à protéger les populations civiles ainsi que les infrastructures essentielles à la vie quotidienne.

Dans un contexte de tensions régionales persistantes, ces agressions mettent en péril la stabilité du sud Liban et compromettent durablement les efforts de reconstruction, renforçant le cycle de vulnérabilité et de détresse des communautés locales.

HRW insiste sur la nécessité impérieuse de respecter les droits fondamentaux et d'assurer la protection des civils face aux violences militaires indiscriminées.

R. I.

SANTIAGO (CHILI)

José Antonio Kast remporte une victoire nette et ouvre une nouvelle ère pour la scène politique chilienne

Le Chili a élu dimanche un nouveau président lors d'un scrutin qui marque un tournant politique majeur dans le pays.

José Antonio Kast, candidat d'extrême droite et ancien député de 59 ans, s'est imposé face à la candidate de gauche Jeannette Jara au second tour de la présidentielle, selon le dépouillement provisoire de l'autorité électorale chilienne, le Servel.

Avec 58,30 % des suffrages contre 41,70 % pour sa rivale, M. Kast remporte ainsi une victoire nette et ouvre une nouvelle ère pour la scène politique chilienne, qui a connu ces dernières années des mouvements sociaux intenses et des débats profonds sur les inégalités, les droits sociaux et les réformes institutionnelles.

La participation électorale, évaluée à près de 76 % pour ce second tour, illustre l'engagement massif des citoyens dans ce scrutin décisif pour l'avenir du pays.

Dans plusieures villes chiliennes, des milliers de personnes ont célébré la victoire du nouveau président en brandissant des drapeaux et en défilant dans les rues.

Les analystes soulignent que ce résultat traduit un changement profond dans les attentes des électeurs, qui recherchent des solutions aux préoccupations sécuritaires, économiques et sociales.

José Antonio Kast devra désormais composer avec une société chilienne profondément divisée.

Ses promesses électorales, centrées sur la sécurité, le renforcement de l'ordre public et la réforme de certaines institutions, seront scrutées avec attention par l'opposition et la communauté internationale.

La nouvelle administration devra également faire face à la pression pour concilier croissance économique et justice sociale, tout en maintenant la stabilité politique dans un contexte régional marqué par l'incertitude et les tensions idéologiques.

L'élection de M. Kast s'inscrit dans un contexte où le Chili tente de retrouver un équilibre entre aspirations démocratiques, réformes structurelles et attentes populaires, ouvrant un chapitre politique crucial dont l'issue pourrait influencer durablement la trajectoire du pays.

R. I.

TIMIMOUN

Un festival international qui valorise le patrimoine et l'innovation

La 8ème édition du Festival international du couscous s'est tenue du 11 au 14 décembre à Timimoun, offrant une plateforme unique pour célébrer l'un des plats les plus emblématiques de la gastronomie algérienne.

Sous le patronage des ministères du Tourisme, de l'Artisanat, de la Culture et des Arts, cet événement, organisé par la société « Chohra Prod » depuis 2018, a rassemblé des cuisiniers, chercheurs et passionnés de la gastronomie venus de dix pays, avec le Sahara Occidental comme invité d'honneur.

Placée sous le signe « Plat de convivialité, mémoire et innovation », cette édition a mis en lumière la diversité des couscous à travers les régions d'Algérie et au-delà, tout en favorisant les échanges culturels et gastronomiques internationaux.

Ismahane Bandaïka, cheffe originaire de Tissemtilt, a insisté sur l'importance de cet événement pour promouvoir des recettes traditionnelles telles que le « couscous à l'origan et à la menthe sauvage » ou le « couscous à la fumé », en soulignant que chaque plat est porteur de l'histoire et des valeurs de la culture algérienne.

D'autres participantes, comme Hadjila Ouali de Cherchell, ont présenté des recettes anciennes telles que le « couscous au caroube », tandis que Bouchra Adhamou de Touggourt a mis en avant le « couscous au Bendreg » avec viande, témoignage vivant des traditions culinaires locales.

CONSTANTINE

Constantine fait revivre la tradition orale avec le concours national « Al-Hakawati Assaghir »

Le musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles « Palais du Hadj Ahmed-Bey » de Constantine vient de poser un jalon culturel majeur avec le lancement de la première édition du concours national « Al-Hakawati Assaghir », une initiative dédiée à la valorisation de la tradition orale algérienne auprès des jeunes générations.

À travers ce projet novateur, l'institution muséale ambitionne de replacer le conte populaire au cœur de la transmission culturelle et éducative.

Destiné aux enfants âgés de 6 à 16 ans, le concours invite les participants à produire des vidéos de trois à cinq minutes dans lesquelles ils racontent soit un conte populaire algérien à portée éducative, soit une histoire inspirée du patrimoine immatériel national. Les récits peuvent être présentés en langue arabe classique ou en dialecte algérien, dans le respect des normes techniques liées à la qualité de l'image et du son, afin d'encourager une expression artistique soignée.

Au-delà de la compétition, l'initiative s'inscrit dans une démarche pédagogique et identitaire.

Elle vise à stimuler l'imagination des enfants, à développer leurs capacités d'expression orale et à renforcer leur attachement aux valeurs culturelles enracinées dans l'histoire populaire algérienne.

Les œuvres soumises seront évaluées par un jury pluridisciplinaire composé de représentants du

musée, d'universitaires, de spécialistes du patrimoine et de l'anthropologie, ainsi que d'artistes et d'éducateurs spécialisés dans l'encadrement culturel de l'enfance.

La proclamation des résultats et la consécration des lauréats sont prévues durant le Mois du patrimoine, entre le 18 avril et le 18 mai 2026.

Trois prix récompenseront les meilleures productions, dans une dynamique visant à redonner toute sa place au patrimoine culturel immatériel et à assurer sa transmission vivante aux générations montantes.

Par cette initiative, Constantine confirme son rôle de pôle culturel actif et innovant au service de la mémoire collective.

R. C.

TIPASA

Le musicien Nouibli Fadel inhumé au cimetière de Cherchell

Le musicien algérien Nouibli Fadel, décédé dimanche matin à l'âge de 74 ans, a été inhumé, dans l'après-midi, au cimetière de Cherchell (wilaya de Tipasa), dans une atmosphère empreinte de recueillement et de profonde émotion.

La cérémonie des obsèques s'est déroulée en présence des membres de la famille du défunt, de ses proches ainsi que de plusieurs figures du monde artistique, venues rendre un dernier hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne authentique.

Le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Bilal Yahiaoui, a qualifié la disparition de Nouibli Fadel de "tragédie" pour la famille artistique nationale, saluant le parcours d'un musicien de premier plan qui a marqué de son empreinte la scène nationale, arabe et internationale, et dont l'œuvre a fait de lui un ambassadeur de l'art et de la culture algérienne.

À son tour, l'artiste Youcef Cherchali, qui a longuement côtoyé l'artiste durant sa période de maladie, a mis en exergue "son courage et sa forte volonté qui lui ont permis de faire face à la maladie avec la plus grande détermination", exprimant son "regret" face à la perte, pour la scène artistique, de "l'un des géants de l'art et de la musique en Algérie".

Pour sa part, le producteur de films, Amer Bahloul, qui a collaboré avec le défunt à plusieurs expériences dans la composition de musiques de films, notamment la série "Djouha" et le feuilleton "Bin youm oua leila" (Entre un jour et une nuit), a évoqué les grandes qualités humaines de Nouibli Fadel, sa bonté, sa modestie, son calme, son éthique élevée, ainsi que sa passion sans

limites pour l'art et son "dévouement professionnel empreint de patriotisme et de sincérité".

Dans son témoignage, M. Bahloul a souligné que le défunt était "un homme profondément patriote, amoureux de l'art et attaché au patrimoine, un musicien cultivé de haut niveau", rappelant qu'il figurait parmi les premiers à avoir fusionné la musique algérienne avec le flamenco et à produire des œuvres mêlant les musiques algérienne et orientale.

Le poète et nouvelliste Bouzid Harzallah a également salué "la haute culture et la sensibilité artistique" du défunt, estimant que l'Algérie a perdu, avec sa disparition, l'une de ses grandes figures musicales, connue aussi pour sa force morale durant plus de 20 années de lutte silencieuse contre la maladie.

Nouibli Fadel est décédé dimanche matin à l'hôpital El-Maham de Cherchell, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie.

Virtuose du luth (Oud), le défunt est également connu pour ses collaborations avec de nombreux artistes et poètes algériens et arabes de renom, dont Mohamed Rachdi, Saloua, Hamidou, Fella Ababssa, Hassiba Amrouche, ainsi que de grandes figures de la chanson arabe à l'instar de Wadi' Al-Safi, Mayada Al-Hennawi, Mohamed El Helw, Lotfi Bouchnaki et Zied Gharsa.

Il s'est également distingué dans la composition de musiques pour des productions télévisuelles et cinématographiques algériennes, récompensée par plusieurs prix.

R. C.

ALGERIE

Abdelkader Bendameche retrace l'épopée fondatrice de la poésie populaire algérienne « du Zadjel au Malhoun »

La poésie populaire algérienne, dans ses dimensions historique, spirituelle et sociale, a été au cœur d'une conférence de haut niveau animée par le chercheur et spécialiste du patrimoine poétique et musical algérien, Abdelkader Bendameche, à l'Institut national supérieur de musique « Mohamed Fawzi ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme scientifique du Festival culturel national de musique andalouse Sanaa, organisé du 11 au 15 du mois en cours, et a permis de revisiter l'évolution du Zadjel vers le Malhoun, depuis l'Andalousie jusqu'à l'Algérie contemporaine.

Dans son intervention, Abdelkader Bendameche a mis l'accent sur l'importance capitale du texte poétique dans la compréhension des genres musicaux traditionnels, soulignant que la musique, aussi raffinée soit-elle, ne saurait être dissociée de la parole qui la structure et la nourrit.

« Si la musique andalouse, comme tout autre genre, obéit à des règles et à des codes précis, les textes qui l'accompagnent sont tout aussi importants.

Il est essentiel de connaître l'origine de cette poésie et son évolution », a-t-il expliqué.

Le conférencier a rappelé que l'Algérie a hérité d'un patrimoine poétique d'une richesse exceptionnelle, issu de l'Andalousie musulmane et transmis avec le retour des populations après la chute de Grenade.

Entre le VIII^e et le XI^e siècle, le Mouachah constituait la forme dominante de la poésie chantée, considérée comme une musique savante et aristocratique.

Toutefois, ce genre, de par sa complexité linguistique et formelle, demeurait peu accessible aux couches populaires, qui lui préféraient des expressions poétiques plus proches de leur quotidien.

C'est au XII^e siècle qu'apparaît une transformation majeure avec l'arrivée d'Abdelmalek Ibn Kezma, natif de Cordoue, qui introduit le Zadjel, une poésie entièrement composée en arabe dialectal.

Plus légère et plus accessible, cette forme poétique se distingue nettement de la poésie arabe classique, jugée plus rigide.

Initialement consacrée à l'amour, à la sagesse populaire et aux préoccupations sociales, elle trouve un terrain fertile dans les milieux populaires.

À son arrivée en Algérie, le Zadjel rencontre une tradition locale déjà citée par Ibn Khaldoun dans sa « Mokadima » sous l'appellation « Aroud Al Balad ».

Bendameche a rappelé, à ce propos, le rôle déterminant de Sidi Boumediene El Ghaout, figure spirituelle du XII^e siècle, né près de Séville, qui a utilisé le Zadjel comme vecteur de transmission de ses enseignements religieux, donnant naissance au Zadjel soufi.

Cette évolution atteint son apogée au XVII^e siècle avec Sidi Lakhdar Benkhoul, considéré comme le fondateur du Malhoun.

Héritier spirituel de Sidi Boumediene, Benkhoul a su faire de la poésie un outil de louange religieuse, mais aussi un moyen de chronique sociale et historique.

À travers ses poèmes, il a décrit les événements politiques et militaires de son époque, notamment la célèbre bataille de Mazaghrane (1558), durant laquelle les Algériens ont infligé une défaite décisive aux forces espagnoles. Aujourd'hui, 167 poèmes authentifiés témoignent de l'ampleur de son œuvre.

Auteur de nombreux ouvrages consacrés aux grandes figures de la culture algérienne, Abdelkader Bendameche demeure une référence incontournable dans le domaine de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine immatériel national.

R. C.

INTERNET

Réalisation d'un nouveau câble sous-marin pour augmenter le débit

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a fait état, lundi à Alger, de la pose prochainement de la première pierre d'un nouveau câble sous-marin reliant l'Algérie au réseau international de télécommunications, ce qui permettra d'augmenter davantage le débit internet en Algérie.



Invité du Forum de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, M. Zerrouki a expliqué que "la première pierre d'un nouveau câble sous-marin sera posée dans les deux prochains jours afin de renforcer l'infrastructure internet en Algérie, dont la capacité s'élève à 10,2 térabits".

"L'Algérie se trouve actuellement dans une situation confortable en matière de débit internet, grâce à cette capacité de stockage très importante", a-t-il dit.

Dans le même contexte, le ministre a indiqué que le nombre d'abonnés raccordés à la fibre op-

tique a atteint actuellement 2,9 millions et que ce nombre devrait passer à 3 millions dans les semaines à venir, en attendant la généralisation du raccordement à ce service d'ici 2027.

Après avoir indiqué que le réseau algérien de fibre optique a atteint les frontières de la Mauritanie et du Niger, M. Zerrouki a souligné que l'Algérie, à travers "la Déclaration d'Algier" sur les "plateformes numériques équitables, sûres et responsables en Afrique", adoptée le 7 décembre à Alger, a présenté un plan d'action sur la manière de protéger les données africaines. Il est également

mentionné revenu sur le lancement officiel, au début du mois en cours, de la 5G en Algérie, qui concernera, dans une première phase, un certain nombre de wilayas, avant sa généralisation progressive sur l'ensemble du territoire national.

Concernant le paiement électronique, le ministre a déclaré que 150 millions d'opérations par carte Edahabia ont été effectuées en 2025, annonçant le lancement prochain de nouvelles applications, à l'instar de "Cashless", au profit des opérateurs économiques et des commerçants.

S'agissant du concours de recrutement lancé par le secteur de la Poste, le ministre a rappelé que "le nombre de candidats remplissant les conditions a atteint 7.000 sur 180.000 postulants", ajoutant que les dix premiers ont, par la suite, été retenus pour chaque poste.

"Les personnes concernées sont actuellement en train de passer des entretiens avec les commissions de wilayas en vue de sélectionner le profil le plus approprié pour chaque poste", a-t-il poursuivi, relevant que "les PV d'installation leur seront remis dans les prochains jours".

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 411024000009010

Avis aux concurrents qui ont participés dans le concours national d'architecture N° 09/2025

Relatif à l'étude et suivi pour la réalisation d'un collège N° 01 type 6 au niveau du site des 30831 LLV nouveau pôle urbaine El Affroun, commune d'El Affroun wilaya de Blida (cite d'habitat intégrées 2026)

- Suite au concours national N° 09/2025.

- Suite au procès verbal d'évaluation du 08/12/2025.

La direction des équipements publics invite les Bureaux d'études éligibles cite ci-dessous à présenter leurs offres techniques, prestation et l'offre financier dans un délai de 15 jours à partir de la première parution de cette avis

N°	BUREAUX D'ÉTUDE	N°	BUREAUX D'ÉTUDE
1	DJELLOUL YAZID	18	ARCHIBAT HAMMI MEDJDOUB MOHAMED
2	SARL ATLANTIC ENGINEERING OUNSLI FERHAT	19	AURBAD ZEROUKHI MOUSSA
3	ATTIA NIHAD	20	BEN YAHIA SID AHMED
4	EL HOUARI ABDELJALIL	21	ARCHI + BOUABDELLI MOHAMED
5	SAID MUSTAPHA	22	LOUNIS SAMIR
6	CETAU MANELLA ISMHANE	23	CHAKRAR MENOUAR
7	CHAIBI YACINE	24	KALEM ABDELGHANI
8	NUMIDIA ARCHI REBAIA MOHAMED RIAD	25	AETECH DJIDEL MOULoud
9	ARCHI STAR SOUKHEHAL MOHAMED ALI	26	BENAMRAOUI NABIL
10	CHERIR DIOUANI	27	BENRABAH AYOUN
11	SKANDER MOHAMED PODIL	28	SCP BBAC BOUALILI AHMED
12	ARCHI VISION HAGANI AHMED	29	HACHEMI YOUSSEF
13	RAHALI RACHID	30	SCP ARPI KESTALI ILYES
14	TURKMAN SOFIANE	31	OUKRIF M'HAMED
15	BOUALAMI AZZEDDINE	32	SARL ACROPLIS BOUAHMED LAKHDAR
16	DAOUDI BOUABDELLAH	33	ZOUBIR MOHAMED
17	HADJERSSI YACINE		



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam
NIF : 000216001808337

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 04/AT/DOTS4/DAL/ACHAT/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « Conclusion de contrat d'adhésion à commandes pour une durée d'une (01) année, renouvelable d'année en année et qui ne peut excéder trois (03) années pour travaux de maintenance et de développement de la canalisation pour le réseau FTTH »

Éligibilité des candidats :

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales de droit algérien qualifiées et classifiées dans l'un des domaines des travaux de génie civil, travaux publics, travaux bâtiment et hydrauliques, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation des projets de maintenance et développement de la canalisation pour le réseau FTTH répartis selon les deux paliers suivants :

Palier 01 : Concerner les projets dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère) :

Les soumissionnaires concernés sont toutes personnes physiques ou morales de droit algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment, génie civil, classifiées dans la catégorie Deux (2) à Neuf (9) en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Palier 02 : Ce palier concerne les projets dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère) :

Les soumissionnaires concernés sont toute personne physique ou morale de droit algérien qualifiée dans l'un des domaines des travaux publics, travaux d'hydraulique, travaux de bâtiment ou travaux de génie civil justifiant d'un certificat de qualification catégorie une (01) en cours de validité le jour de dépôt des offres.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle des Télécommunications In Guezzam accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'In Guezzam
Adresse : Cité Administratif Ahmed Medeghri n° 259
Commune In Guezzam

Contre le versement d'un montant de huit mille (8 000,00 DA) non remboursable, par le versement sur le compte CCP n° : 00799990000381777 clé 57

Présentation des offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées en indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois (03) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention indiquée ci-dessous :

EPE - ALGERIE TELECOM -SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
D'IN GUEZZAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/AT/DOTS4/SDF/S/DAL/ACHAT/2025

« Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTH »

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours calendaires à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date et heure de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leur offre pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

DK NEWS Anep : 2516039090 du 16/12/2025

Anep : 2516039138 du 16/12/2025

DISTINCTION

L'AAST distingue les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a honoré, dimanche à Alger, les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AAST dans le domaine de recherche et de l'innovation.

Lors d'une cérémonie de distinction intitulée "Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant", le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de l'Académie, en tant que "haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie" ainsi que dans son rôle de "promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation".

Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète "le grand intérêt que porte le président de la République pour la recherche scientifique, à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation", d'autant plus que l'avenir de l'Algérie "est tributaire du rôle de la science dans l'éification d'une économie de connaissance".

Partant, M. Kara a souligné les efforts du président de la République dans ce domaine, notamment le lancement de "la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des budgets alloués à la recherche et au développement, ainsi que l'encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique".

À cette occasion, M. Kara a mis en relief les grands efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de mener à bien ce projet, à travers "la mise en place du cadre réglementaire et de normes précises pour ce prix, tout en assurant une transparence totale dans le processus de la candidature, de l'évaluation et de la sélection".

APS

Programme de la soirée

TF1 21:10

france 2 21:10

france 3 21:10

CANAL+ 21:06

M6 21:10

Maman, j'ai raté l'avion



Les McCallister s'apprêtent à passer des vacances de Noël inoubliables à Paris. Dans la précipitation de leur départ, la famille oublie pourtant le plus jeune de leurs enfants, Kevin McCallister (Macaulay Culkin), qui se retrouve seul à la maison. Au début, Kevin savoure sa liberté, profitant de l'absence de ses parents pour se livrer à des activités insouciantes et à des plaisirs enfantins. Cependant, cette tranquillité est rapidement perturbée par l'arrivée de Harry Lyme (Joe Pesci) et de Marv Murchins (Daniel Stern), deux cambrioleurs maladroits qui décident de s'introduire dans la maison, convaincus qu'elle est déserte.

Le temps des femmes



Le temps des femmes est-il venu ?
Leur vie au quotidien a-t-elle vraiment changé depuis les soixante dernières années ? Accompagnée de quatorze femmes, anonymes ou célèbres, Agnès Jaoui raconte cette nouvelle temporalité de l'intime et d'une récente histoire en marche. De meilleurs et d'âges très différents, elles se livrent ici avec toute l'énergie vitale, la force et l'humour qui les réunit. De la cour de récré à l'âge de la retraite, elles retracent leurs vécus communs, faits de préjugé et de stéréotypes, mais traversés aussi d'espoir et de fierté. A partir d'archives personnelles ou historiques jusqu'aux vidéos récentes issues des réseaux sociaux.

Tom et Lola Saison 2



La relation de Tom et Lola, toujours aussi taquins mais troublés par l'ultimatum de leurs partenaires respectifs, prend un nouveau tourant, de l'aveu même de Dounia Coesens, rencontrée à l'occasion du retour de la série. Car si jusqu'à présent Cynthia tournait un peu autour du pot avec Tom, cette saison, elle impose clairement ses exigences. La tentative de la dernière chance ? Peut-être ! Quant à Guillaume, s'il est plus tolérant, il sort quand même les rames avec Lola. Malmenés dans leur vie personnelle, Tom et Lola, qui vont fêter leurs vingt ans d'amitié, le seront aussi au boulot.

Partir un jour



Cécile Béguin (Juliette Armanet) incarne le rêve culinaire accompli : après avoir marqué les esprits dans une émission télévisée à succès, cette cheffe talentueuse s'apprête à concrétiser son ambition en ouvrant son propre restaurant aux côtés de Sofiane Garbi, son compagnon et associé. Entre retrouvailles audacieuses et préparatifs fiévreux, leur projet semble sur le point d'aboutir... jusqu'à ce qu'un appel bouleversant vienne tout remettre en question. De retour dans son village natal, où le temps semble s'être arrêté, Cécile retrouve l'univers rustique et chaleureux du Relais des Deux Routes, le restaurant pour rouménins tenu depuis toujours par ses parents, Fanfan et Gérard.

La France a un incroyable talent Saison 20 - Finale



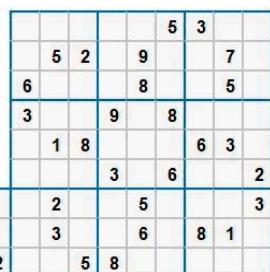
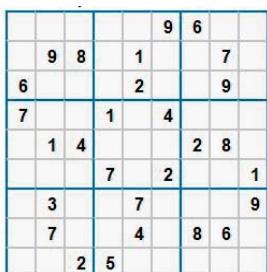
Après neuf semaines d'émotions, de rires, de buzz, de performances inoubliables, l'heure est venue de connaître l'incroyable talent de l'année. Ils étaient plus de 120 au départ, il ne reste que dix finalistes pour décrocher le titre et faire décoller sa carrière. Cette saison, le jury a tout vu : la virtuosité, l'humour, la grâce, la folie, et un certain Timéo, 10 ans, guitariste surdoué qui a décroché le mythique Platinium Buzzer à l'unanimité. En finale, le jury n'a plus aucun pouvoir. C'est en effet le public qui désignera l'artiste qui repartira avec un titre prestigieux, 100 000 euros et un tremplin unique pour changer sa vie.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°2879

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

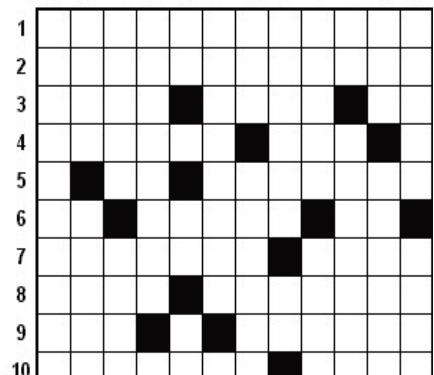
- 1 - Boulangerie
- 2 - Extraordinaire
- 3 - Soutien maternel - Atteint d'achondroplasie - Coincé
- 4 - Attila - Usine de cadres
- 5 - Il vaut bien le tantale - Fins de loteries
- 6 - Gros mot enfantin - Philosophe de Vouziers - Rêve de rat
- 7 - En gros - A point
- 8 - Local sur le pont - Espèces de cataires
- 9 - Père de mullet - Baguiers
- 10- Formules magiques - Clé vénète
- A - Stagneras
- B - Pilastre carré - Nom de la pomme cannelle
- C - Rejetant une thèse - Perspectives
- D - Qui copie les sons naturels
- E - Sixième degré - C'est le numéro 18
- F - Combustion vive
- G - Nid d'espions - Venues seules
- H - Dirigeante plus têtue que ses sujets - Ordinateur individuel
- I - Harcela - Titre de religieuse
- J - Dans le passage déjà cité - Mammifères des Antilles
- K - Cri d'aficionado - Sont dans l'erreur
- L - Jamais utilisés - Oui

"Qui ne vit que pour soi dans l'isolement vit pour bien peu de chose."

Marie-Jeanne Riccoboni

Mots croisés n°2879

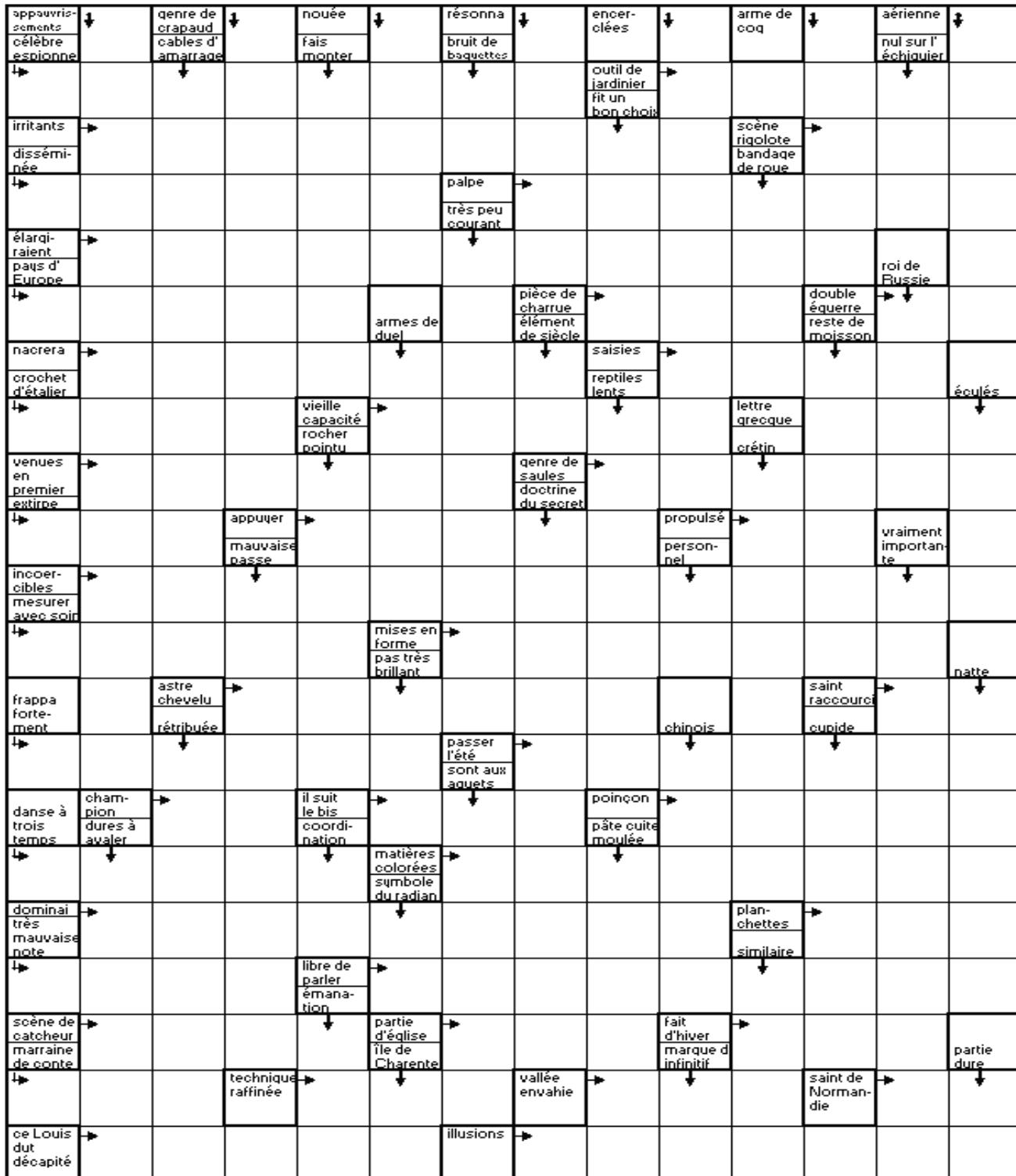
A B C D E F G H I J K L



Zerneurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1579



Solution

Sudoku N°2879

Mots Croisés n°2879

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	A	N	I	F	I	C	A	T	I	O	N
2	I	N	I	M	A	G	I	N	A	B	L	E
3	E	T	A	I		N	A	I	N		E	U
4	T	E	N	T	A	I		E	N	A		F
5	I		T	A		T	I	R	A	G	E	S
6	N	A		T	A	I	N	E		O	R	
7	E	N	V	I	R	O	N		M	U	R	E
8	R	O	U	F		N	E	P	E	T	S	
9	A	N	E		A		E	C	R	I	N	S
10	S	E	S	A	M	E	S		E	S	T	E

Grille géante n°1579

•	P	•	B	•	L	•	T	•	A	•	E	•	L
•	M	A	T	A	H	A	R	I	N	S	E	R	P
•	U	R	T	E	C	A	N	T	S	P	O	G	A
•	E	P	A	R	S	E	T	R	I	N	T	G	T
•	E	V	A	S	E	R	A	I	E	N	O	E	E
•	G	R	E	C	E	A	R	A	E	G	T	E	G
•	I	R	I	S	E	R	A	E	U	E	S	A	S
•	E	S	S	E	P	I	N	T	E	T	U	S	E
•	A	I	N	E	E	S	E	R	S	I	T	S	R
•	O	T	E	R	E	S	M	S	E	M	B	U	L
•	I	R	R	E	S	I	O	T	E	S	E	S	S
•	D	O	S	E	R	M	O	U	L	I	B	U	L
•	N	•	C	•	O	•	M	•	T	•	C	•	V
•	A	S	•	S	E	•	N	•	E	•	T	•	E
•	V	A	•	S	E	•	T	•	E	•	A	•	E
•	M	A	•	S	E	•	R	•	I	•	E	•	E
•	Z	E	•	R	E	•	D	•	M	•	A	•	E
•	F	E	•	R	I	•	E	•	S	•	E	•	E
•	F	E	•	S	E	•	Z	•	I	•	A	•	E

TENNIS

La Fédération Algérienne de Tennis distinguée à l'échelle internationale pour son engagement exemplaire dans le développement du tennis

La Fédération Algérienne de Tennis (FAT) vient de franchir une étape significative dans son parcours en recevant une prestigieuse distinction internationale décernée par la Fédération Internationale de Tennis (ITF).

Par **RYANIS**

L'instance mondiale du tennis a attribué à la FAT le trophée « Excellence in Tennis Development Award 2025 » pour la Zone 1 de l'Afrique du Nord, consacrant ainsi les efforts soutenus de l'Algérie en matière de promotion et de structuration de la discipline.

Cette reconnaissance a été annoncée vendredi, en marge de l'Assemblée générale de la Confédération Africaine de Tennis (CAT), tenue par visioconférence, réunissant les principaux acteurs du tennis continental. À travers ce prix, l'ITF met en lumière le travail accompli par la FAT dans le développement du

tennis de base, la formation des jeunes talents, l'encadrement technique et l'amélioration progressive des infrastructures sportives à travers le territoire national.

La Fédération Algérienne de Tennis n'a pas manqué d'exprimer sa profonde gratitude à l'ITF ainsi qu'à la Confédération Africaine de Tennis pour la confiance accordée, l'accompagnement permanent et le soutien technique dont elle bénéficie depuis plusieurs années. Cette distinction est perçue comme une reconnaissance collective des efforts déployés par les dirigeants, les entraîneurs, les cadres techniques et l'ensemble des acteurs impliqués dans la promotion du tennis en Algérie.

Au fil des dernières années, la FAT a multiplié les initiatives visant à élargir la base de pratiquants, renforcer les programmes de formation et offrir davantage d'opportunités aux jeunes talents, tout en œuvrant à la professionnalisation de la discipline.

Ces actions ont permis de poser des fondations solides pour un développement durable du tennis algérien, tant sur le plan national qu'international. Dans un contexte où le sport est appelé à jouer un rôle majeur dans l'épanouissement de la jeunesse et le rayonnement du pays, la FAT réaffirme sa détermination à poursuivre cette dynamique positive.

Elle entend continuer à in-



vestir dans la formation, l'encadrement technique, la modernisation des structures et la promotion du tennis dans toutes les régions, y compris les zones les plus éloignées.

Cette distinction internationale vient ainsi confirmer la crédibilité de la stratégie adoptée par la Fédération Algérienne de

Tennis et renforce son ambition de hisser le tennis national à un niveau supérieur.

Un signal fort qui illustre la capacité des instances sportives algériennes à s'imposer sur la scène internationale par le travail, la rigueur et la vision à long terme.

RY

MADRID Carlos Alcaraz atteint le cap historique des 50 semaines au sommet du tennis mondial

L'Espagnol Carlos Alcaraz continue d'écrire l'histoire du tennis mondial en franchissant le cap symbolique des 50 semaines passées à la première place du classement ATP, rejoignant ainsi le cercle très fermé des légendes de la discipline.

À seulement 22 ans, le jeune prodige espagnol devient le 14^e joueur de l'histoire à atteindre ce total, aux côtés de figures emblématiques telles que Novak Djokovic, Roger Federer, Rafael Nadal ou encore Pete Sampras.

Ce nouveau jalon confirme la domination d'Alcaraz sur le circuit professionnel et sa remarquable constance au plus haut niveau. Déjà assuré de conserver son statut de numéro un mondial au moins jusqu'à l'issue de l'Open d'Australie 2026, le joueur espagnol est en mesure d'allonger encore cette série dans les semaines et les mois à venir, renforçant un peu plus sa place parmi les grands noms du tennis moderne. L'ascension fulgurante d'Alcaraz, marquée par un jeu explosif, une maturité tactique impressionnante et une capacité exceptionnelle à s'adapter aux différentes surfaces, témoigne de l'émergence d'une nouvelle génération prête à prendre la relève des géants qui ont dominé le tennis mondial durant près de deux décennies. En atteignant ce cap prestigieux à un âge aussi précoce, Carlos Alcaraz ne se contente pas d'accumuler les records : il incarne l'avenir du tennis masculin et suscite déjà des comparaisons avec les plus grandes figures de l'histoire du sport, confirmant son statut de phénomène mondial.

RS

KARATÉ Cylia Ouikène illumine la Coupe de France 2025 et conclut son année en apothéose

L'internationale algérienne Cylia Ouikène a signé un retour éclatant sur le devant de la scène en remportant, avec son club de Villeneuve-la-Garenne, l'édition 2025 de la Coupe de France de karaté, disputée les 13 et 14 décembre au Palais des Sports du Prado à Bourges. Engagée dans la catégorie des moins de 50 kg en Kumité (seniors dames), la championne algérienne a fait preuve d'une maîtrise technique et mentale remarquable pour s'imposer face à une concurrence relevée, confirmant ainsi son statut d'athlète de haut niveau sur la scène européenne.

Cette consécration revêt une signification particulière pour la native de Fréha, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle intervient après une période délicate marquée par deux sorties internationales en demi-teinte, qui avait laissé un goût d'inachevé. À la fin du mois d'août, Cylia Ouikène était passée tout près d'un podium aux Jeux mondiaux de Chengdu,

en Chine. Après un parcours solide, elle avait dû se contenter de la quatrième place, s'inclinant lors du combat pour la médaille de bronze face à la Croate Ema Srgardelli sur le score de 6-3. Une déception d'autant plus difficile à digérer que la combattante algérienne nourrissait de grandes ambitions dans cette compétition majeure. Trois mois plus tard, lors des Championnats du monde organisés du 27 au 30 novembre au Caire, Ouikène n'avait pas réussi à franchir les premiers tours, quittant prématurément la compétition à l'instar de la majorité des représentants algériens.

Dans un contexte mondial très relevé, seule sa compatriote Louiza Abouriche avait su tirer son épingle du jeu en décrochant une médaille de bronze dans la catégorie des moins de 55 kg en Kumité, sauvant ainsi l'honneur de la sélection nationale. La victoire de Cylia Ouikène à la Coupe de France apparaît dès lors comme une réponse forte et symbolique.

Elle traduit une capacité de rebond remarquable et une détermination intacte, qualités essentielles au plus haut niveau.

En dominant ses adversaires avec assurance et constance, l'Algérienne a rappelé qu'elle demeure l'une des figures majeures du karaté féminin algérien, capable de rivaliser avec les meilleures et de revenir plus forte après chaque revers. Au-delà du titre, ce succès vient renforcer la confiance de la championne à l'approche de la nouvelle année sportive. À l'aube de 2026, Cylia Ouikène nourrit l'espérance d'un renouveau et ambitionne de retrouver les sommets sur la scène internationale, avec pour objectif de transformer son potentiel et son expérience en médailles lors des prochaines échéances majeures. Cette Coupe de France remportée avec brio pourrait bien marquer le point de départ d'un nouveau cycle victorieux pour la karatéka algérienne.

RS

SKI ALPIN Abdelrahmane Boudarbela lance son défi vers les Jeux olympiques d'hiver 2026

Le ski algérien s'apprête à vivre un moment décisif avec l'entrée en lice d'Abdelrahmane Boudarbela dans les épreuves qualificatives des Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026.

Le skieur algérien entamera, à partir de mardi, une série de compétitions cruciales en Suisse, dans l'objectif de décrocher son billet pour le plus grand rendez-vous mondial des sports d'hiver, prévu du 6 au 22 février 2026 en Italie.

Selon un communiqué conjoint du Comité olympique et sportif algérien et de la Fédération algérienne de ski et des sports de montagne, Boudarbela sera engagé les 16 et 17 décembre dans les épreuves de slalom à la station d'Arolla. Il enchaînera ensuite, les 22 et 23

décembre, avec le slalom géant à Zinal. Ces compétitions, inscrites au calendrier international, constituent une étape déterminante dans son parcours de qualification, où chaque performance, chaque point et chaque descente peuvent faire la différence.

Pour le représentant algérien, cette campagne qualificative est l'aboutissement d'un travail de longue haleine, mené dans des conditions souvent difficiles pour les athlètes issus de pays à tradition hivernale limitée.

Elle s'inscrit également dans une stratégie plus large de développement des sports d'hiver en Algérie, portée conjointement par le COA et la fédération nationale.

L'objectif affiché est clair :

assurer une présence algérienne aux prochaines Olympiades hivernales et renforcer la crédibilité du pays dans ces disciplines exigeantes.

Les responsables sportifs nationaux voient en Abdelrahmane Boudarbela un symbole de cette ambition renouvelée. Son engagement et sa persévérance incarnent la volonté de l'Algérie de s'installer durablement dans le paysage des sports d'hiver, en misant sur la formation, l'accompagnement et la participation régulière aux compétitions internationales.

À ce titre, la récente participation algérienne aux Jeux olympiques d'hiver de la jeunesse en Corée du Sud est permise comme une expérience encourageante, révélatrice des progrès accomplis et du potentiel existant chez les jeunes athlètes.

À quelques semaines de l'échéance olympique, la pression est palpable, mais l'espérance demeure intact.

Une qualification de Boudarbela pour Milan-Cortina 2026 représenterait non seulement une réussite personnelle majeure, mais aussi un signal fort pour le sport algérien, prouvant que la détermination et la vision stratégique peuvent ouvrir la voie à des performances de haut niveau, même dans des disciplines peu conventionnelles.

Les regards seront désormais tournés vers les pistes suisses, où se jouera une partie importante de l'avenir olympique du ski algérien.

RS

ORAN

Wahran au cœur de la renaissance du sport scolaire avec la première Coupe d'Algérie inter-établissements de football

Oran s'apprête à vivre, du 17 au 20 décembre, un événement sportif inédit qui marque un tournant décisif dans la relance du sport scolaire en Algérie.

La ville accueillera la phase finale de la toute première Coupe d'Algérie de football inter-établissements scolaires, réunissant des élèves issus des cycles primaire, moyen et secondaire, filles et garçons confondus, dans une compétition nationale d'envergure placée sous le signe de la découverte des talents et de l'excellence sportive.

Organisée par la Fédération algérienne des sports scolaires (FASS), en étroite collaboration avec la Fédération algérienne de football (FAF), cette manifestation s'inscrit dans une vision stratégique visant à redonner au sport scolaire la place qu'il mérite dans le système éducatif national.

Elle rassemble 46 équipes qualifiées représentant huit grandes régions du pays, issues d'un long processus de sélection à travers les wilayas, traduisant ainsi l'ampleur et l'importance de cette première

édition.

Les rencontres se dérouleront selon un système à élimination directe, à partir des huitièmes de finale, sur plusieurs infrastructures sportives emblématiques de la wilaya d'Oran, notamment les stades Ahmed-Zabana, d'Es-Senia et d'El-Kerma.

Ce choix traduit la volonté des organisateurs d'offrir aux jeunes sportifs des conditions optimales, similaires à celles des compétitions officielles, afin de stimuler leur motivation et leur esprit de compétition.

Au-delà de l'aspect purement sportif, cette Coupe d'Algérie inter-établissements constitue un véritable projet éducatif et citoyen. Elle vise à inculquer aux élèves les valeurs du fair-play, de la discipline, du travail collectif et du respect des règles, tout en contribuant à la détection précoce de jeunes talents susceptibles d'intégrer, à terme, les structures fédérales et les



centres de formation. Cette initiative, fruit d'un partenariat stratégique entre la FAF et la FASS, s'inscrit dans une dynamique nationale de réhabilitation du sport scolaire,

longtemps considéré comme un vivier essentiel pour l'avenir du football algérien.

À Oran, capitale sportive par excellence, cette première édition ambitionne d'ouvrir une

nouvelle ère où l'école redéveloppe le socle fondamental de la formation sportive, au service de la jeunesse et du rayonnement du sport national.

RS

TIPAZA

Le quatrième module de la Licence CAF A lancé pour former l'élite des entraîneurs algériens

Le département Formation de la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) a officiellement lancé dimanche le quatrième module de la Licence CAF A, un programme destiné à renforcer les compétences des entraîneurs algériens et à professionnaliser le football national.

La cérémonie d'ouverture, organisée au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka à Tipasa, a été présidée par le Directeur

technique national, Ali Moucer, en présence de M. Karim Kaced, chef du Département Formation.

Cette nouvelle étape de la formation, qui concerne les candidats des premier et deuxième groupes, s'articule autour de plusieurs axes majeurs. Les stagiaires ont d'abord été invités à présenter et à remettre leurs rapports de stage, témoignant de leur parcours et des acquis pratiques accumulés. Le programme de ce quatrième module met également l'accent sur deux théma-

tiques essentielles pour tout entraîneur professionnel : la planification du travail et le perfectionnement tactique, ainsi que la gestion des matchs. Pour garantir un apprentissage complet, la DTN a adopté une approche pédagogique combinant enseignements théoriques et mises en situation pratiques sur le terrain, permettant aux candidats de simuler des contextes réels et de renforcer leur capacité de décision et d'adaptation.

À l'issue de ce module, les participants seront éva-

lués afin de mesurer leur compréhension et leur maîtrise des techniques et stratégies enseignées.

La Fédération algérienne de football a également publié le calendrier complet des formations de la Licence CAF A, qui s'étendra jusqu'au 2 avril 2026, confirmant ainsi sa volonté d'investir durablement dans la formation et l'élévation du niveau des entraîneurs nationaux, en alignement avec les standards africains et internationaux.

RS

COUPE D'ALGÉRIE (1/16^E DE FINALE)**L'USMA domine le MOC (3-0) et donne rendez-vous à l'USMH en 1/8^{es} de finale**

L'USM Alger a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026, en dominant le MO Constantine (Ligue 2) 3-0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte des 1/16e de finale de l'épreuve.

Après plusieurs tentatives, les "Rouge et Noir" ont trouvé la faille grâce à Ghacha (19e), bien servi sur le côté gauche par Loucif. Avant cette ouverture du score, le défenseur du MOC Boumeziane a été expulsé (12e), suite à une faute sur Ghacha.

Après la pause, l'USMA a poursuivi sa domination face à une équipe constantinoise impuissante. Ghacha



est revenu à la charge pour faire le break (59e). Sur sa lancée, Ghacha a ajouté le troisième but et

signe un hat-trick (80e).

L'USMA, détentrice du trophée, sera opposée en 1/8e de finale, en déplace-

ment à l'USM El-Harrach (Ligue 2), qualifiée vendredi à la maison aux dépens de la JS Kabylie (1-0), grâce à un but de Billel Bensa (45e).

Le dernier match des 1/16e de finale opposera lundi le WB Aïn Benian (inter-régions) au CR Belouizdad, finaliste de la dernière édition, au stade du 5-Juillet d'Alger (19h00).

Le vainqueur de ce dernier match, affrontera à domicile l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0).

Les rencontres des 1/8e de finale se joueront les 15, 16, et 17 janvier prochain, rappelle-t-on.

USM ALGER Résiliation anticipée du contrat de l'attaquant libérien Emmanuel Ernest

Par R. S

Dans un communiqué rendu public dimanche soir, la direction de l'USM Alger a annoncé la résiliation d'un commun accord du contrat liant le club à l'attaquant international libérien Emmanuel Ernest.

Ce dernier, recruté début septembre pour une saison au sein du club phare de la Ligue 1 Mobilis, quitte donc le club trois mois seulement après son arrivée, sans avoir inscrit le moindre but sous les couleurs de l'USM.

La décision, qui intervient à la demande de la Direction générale des sports, met fin à une collaboration qui n'a pas permis au joueur de s'exprimer pleinement sur le terrain.

Le communiqué précise néanmoins que le club souhaite à l'attaquant le meilleur pour la suite de sa carrière et l'encourage à poursuivre son évolution ailleurs.

Âgé de 24 ans, Emmanuel Ernest avait suscité de grandes attentes lors de son recrutement, mais il n'a pas réussi à s'imposer au sein d'un effectif déjà fortement compétitif.

Cette résiliation souligne la volonté de l'USM Alger de maintenir des standards élevés en matière de performance et de résultats, tout en assurant un équilibre dans son effectif pour les échéances à venir.

Elle illustre également la pression constante qui pèse sur les joueurs étrangers dans le championnat algérien, où la concurrence est rude et l'exigence des supporters élevée.

RS

LIGA ESPAGNOLE

Le Real Madrid renoue avec la victoire au terme d'un combat éprouvant face à Alavés (2-1)

En quête de rédemption après plusieurs semaines de turbulences, le Real Madrid a enfin retrouvé le goût du succès dimanche lors de la 16^e journée de Liga, en s'imposant difficilement face à une valeureuse équipe d'Alavés (2-1).

Une victoire précieuse, autant sur le plan comptable que psychologique, qui permet aux Madrilènes de rester au contact du sommet et offre un bol d'air salvateur à leur entraîneur Xabi Alonso, dont l'avenir semblait récemment fragilisé par une série de contre-performances.

Restant sur deux défaites consécutives, le Real abordait cette rencontre sous pression, conscient qu'un nouveau faux pas aurait accentué les doutes autour du projet sportif et de la capacité du groupe à répondre aux exigences d'un club habitué aux sommets.

Dès les premières minutes, les Merengues ont affiché de meilleures intentions, cherchant à imposer leur rythme face à un adversaire regroupé mais loin d'être résigné.

La délivrance est intervenue à la 24^e minute, lorsque

Kylian Mbappé a fait parler tout son talent. Bien servi à l'entrée de la surface, l'international français a déchiré une frappe puissante et précise du pied droit, ne laissant aucune chance au gardien d'Alavés.

Un but splendide qui a illustré le regain de confiance du Real et confirmé l'importance de Mbappé dans les moments clés. Malgré cette ouverture du score, les Madrilènes n'ont jamais réussi à se mettre définitivement à l'abri.

En seconde période, Alavés est revenu avec des intentions plus offensives et a été récompensé à la 68^e minute.

Profitant d'un relâchement défensif, Carlos Vicente a su trouver la faille et remettre les deux équipes à égalité, faisant planer le spectre d'un nouveau coup dur pour le Real.

Face à l'urgence, Xabi



Alonso a exhorté ses joueurs à faire preuve de caractère.

La réaction madrilène ne s'est pas fait attendre.

Douze minutes après l'égalisation, Vinicius Junior a illuminé le jeu par une percée décisive avant de servir parfaitement Rodrygo, qui a conclu avec sang-froid à la 76^e mi-

note. Ce but libérateur a permis au Real de reprendre l'avantage et de gérer la fin de rencontre avec davantage de sérénité, malgré quelques frayeurs. Grâce à ce succès, le Real Madrid consolide sa deuxième place au classement et revient à quatre longueurs du FC Barcelone, vainqueur la

veille d'Osasuna (2-0).

Plus qu'une simple victoire, ce résultat pourrait marquer un tournant dans la saison des Madrilènes, appelés désormais à confirmer leur redressement afin de rester pleinement engagés dans la course au titre.

RS

FIFA RÉCOMPENSE

Le prix "The Best" de la Fifa se tiendra mardi à Doha

Le trophée "The Best" de la Fifa se tiendra mardi à Doha, à la veille de la finale de la Coupe intercontinentale entre le Paris SG et Flamengo, où onze prétendants s'affronteront pour le trophée du meilleur joueur de l'année, annoncé dimanche l'instance mondiale.

Parmi les postulants, le Ballon d'Or Ousmane Dembélé, l'espagnol Lamine Yamal, l'Egyptien Mohamed Salah et l'Anglais Harry Kane, sont sur la liste établie par "un panel d'experts" rassemblé par la Fédération internationale (Fifa).

Dix-sept joueuses s'affronteront pour la distinction féminine : les Anglaises doublement championnes d'Europe placent cinq représentantes, tout comme les championnes du monde espagnoles.

Vainqueur de la Ligue des champions avec le PSG, l'Espagnol Luis Enrique figure sans surprise parmi les nommés pour le trophée du meilleur entraîneur d'une équipe masculine, face à six rivaux dont Hansi Flick (FC Barcelone) et Arne Slot (Liverpool).

Pour le football féminin, la Néerlandaise Sarina Wiegman tient la corde -forte d'un troisième Euro d'affilée décroché cet été. D'autres prix couronneront les meilleures gardien et gardienne, tandis que les prix Marta (femmes) et Puskas (hommes) seront attribués aux plus beaux buts de l'année.

Les lauréats ont été désignés par un vote des supporters, de représentants des médias, des capitaines et des sélectionneurs des équipes nationales.

SERIE A

l'Inter Milan s'empare du trône et passe Noël en tête après un succès maîtrisé à Gênes

L'Inter Milan a frappé un grand coup dimanche en s'imposant sur la pelouse du Genoa (2-1), un succès qui, combiné aux contre-performances de ses principaux concurrents, lui permet de prendre seul les commandes du Championnat d'Italie.

À l'issue de la 15^e journée de Serie A, les Nerazzurri, troisièmes avant cette échéance, s'installent en tête et s'offrent un leadership symbolique mais ô combien précieux à l'approche de la trêve hivernale.

Dans un contexte délicat, marqué par une récente défaite en Ligue des champions face à Liverpool, l'Inter se devait de réagir.

Les hommes de Christian Chiivu ont répondu

présent dès l'entame de la rencontre.

Très agressifs dans le pressing et efficaces dans la projection offensive, ils ont rapidement pris l'avantage grâce à Yann Aurel Bisséck, auteur de l'ouverture du score dès la 6^e minute. Ce départ canon a donné le ton d'une première période globalement maîtrisée par les Milanais.

Avant la pause, Lautaro Martínez a doublé la mise à la 36^e minute, concrétisant la domination de son équipe et confirmant son rôle de leader offensif.

À ce moment-là, l'Inter semblait se diriger vers un succès confortable.

Mais au retour des vestiaires, le Genoa a montré un tout autre visage, poussant les visi-

teurs à la faute.

Vitinha a réduit l'écart à la 68^e minute, relançant totalement le suspense et mettant à l'épreuve la solidité mentale des Nerazzurri.

Malgré la pression et quelques situations dangereuses, l'Inter a su faire preuve de caractère et d'expérience pour préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Une victoire au fourreau, saluée par Christian Chiivu, qui a souligné l'importance de son équipe et confirmant son rôle de leader offensif.

Ce succès permet à l'Inter de profiter pleinement des faux pas de ses rivaux directs.

L'AC Milan, tenu en échec à domicile par Sassuolo (2-2), a laissé

filer deux points précieux malgré un doublé historique du jeune défenseur Davide Bartesaghi, entré dans les annales du club à seulement 19 ans.

Naples, de son côté, a été surpris à Udine (1-0), accentuant le bouleversement en tête du classement.

Leader pour la première fois depuis la 32^e journée de la saison passée, l'Inter devance désormais l'AC Milan d'un point et peut aborder la suite du championnat avec confiance.

Une soirée toutefois ternie par des affrontements violents survenus avant le coup d'envoi autour du stade Luigi-Ferraris, entre ultras des deux camps et forces de l'ordre, qui ont fait deux blessés.

RS

L'Association des anciens joueurs du MO Constantine célèbre le 86^e anniversaire de la fondation du club

L'Association des anciens joueurs du Mouloudia de Constantine (MOC) a célébré, dimanche, le 86^e anniversaire de la fondation du club, sous la supervision du wali de Constantine, Abdellkhalak Sayouda, à travers l'organisation d'un tournoi regroupant plusieurs écoles et clubs de football, tenu au stade Benabdellmalek-Ramdane, en présence de nombreuses figures sportives.

S'exprimant dans une déclaration à la presse, le président de l'Association des anciens joueurs du MOC, Moussa Ben Yahia, a indiqué que cette initiative s'inscrit dans

le cadre de la célébration de la fondation du club historique, le 15 décembre 1939.

Il a précisé que le bureau exécutif a été contraint d'annuler certaines activités prévues au programme, en raison des circonstances douloureuses ayant récemment affecté la famille sportive constantinoise, suite au décès de plusieurs personnalités sportives liées au club.

Le tournoi a été marqué par l'organisation de rencontres entre différentes écoles sportives, notamment l'AAJ MOC, l'AAS CSC, l'ESNV et le RBC, ainsi que par un match réunissant les anciens joueurs du

Mouloudia de Constantine, avec la participation d'éléments issus de divers clubs de la wilaya de Constantine, aux côtés des équipes du CSC, CHC, ASK et CREK, dans une atmosphère empreinte de convivialité et de fair-play.

A cette occasion, un rappel historique a été consacré à la fondation du Mouloudia de Constantine, créé le 15 décembre 1939, correspondant au 12 Rabie El Aouel 1358 de l'Hégire, coïncidant avec la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, à l'initiative du cheikh Abdelhamid Ben Badis.

La création du club constituait alors un

message national à destination de la jeunesse algérienne, visant à affirmer l'identité nationale et promouvoir les valeurs d'éducation, de citoyenneté et d'engagement à travers la pratique sportive, dans un contexte marqué par le colonialisme français. A noter que le Mouloudia de Constantine dispute, actuellement, une rencontre importante comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, face à l'USM d'Alger, tenant du titre, au stade du 5-Juillet-1962 à Alger.

APS



FLUMINENSE SILVA VEUT REVENIR EN EUROPE !

Et si le défenseur central Thiago Silva (41 ans) se lançait un ultime défi en Europe pour terminer sa carrière ? Malgré un contrat jusqu'en juin prochain, le Brésilien a pris la décision de quitter Fluminense dès janvier après l'élimination en demi-finale de la Coupe du Brésil contre Vasco da Gama (1-2, 1-0, 3-4 t.a.b.) dimanche, selon les informations du média Globo Esporte. Après cette déception, l'ancien Parisien a même réalisé ses adieux à ses coéquipiers dans le vestiaire.

Et maintenant ? Avec le rêve de disputer la Coupe du monde 2026 avec le Brésil, Silva pourrait réaliser son grand retour en Europe lors de ce mercato d'hiver ! Récemment, le nom de l'Autrichien a d'ailleurs été associé à l'un de ses anciens clubs, l'AC Milan.

MILAN

ÇA DISCUTE TOUJOURS AVEC MAIGNAN

Proche d'un départ l'été dernier, le gardien Mike Maignan (30 ans, 14 matches en Serie A cette saison) est finalement resté à l'AC Milan. Mais son avenir reste en suspens, compte tenu de la fin de son contrat en juin prochain. Une prolongation de l'ancien Lillois n'est pas à exclure, et le directeur sportif milanais, Igli Tare, s'est d'ailleurs montré confiant à ce sujet. "Nous n'avons jamais parlé de chiffres. Parler de Maignan est facile : c'est un garçon extraordinaire, un leader, un homme de groupe. Nous sommes contents. Il est heureux ici et l'AC Milan sera content si Mike prolonge. Nous sommes en discussions", a confirmé le dirigeant rossonero sur DAZN.

Dernièrement, le gardien tricolore avait été associé au Bayern Munich, afin d'éventuellement succéder à Manuel Neuer.

BARCELONE LES ARBITRES, FLICK PIQUE LE REAL

Malgré la victoire contre Alavés (2-1) dimanche en Liga, le Real Madrid a déploré un penalty oublié sur Vinicius Junior en fin de partie. En conférence de presse ce lundi, l'entraîneur du FC Barcelone Hans-Dieter Flick a glissé une pique aux Merengue. "Les arbitres font partie du jeu, sans eux, nous ne pouvons pas jouer. C'est comme ça. On pense parfois qu'ils auraient pu mieux faire. Et d'autres fois, qu'ils sont fantastiques. Nous commettons tous des erreurs. Dans l'ensemble, ils font du bon travail. En tant qu'entraîneur, je commets aussi des erreurs. Et les joueurs aussi. Il s'agit de s'améliorer. Ils subissent déjà beaucoup de pression, ce n'est pas juste de l'accentuer. Ce n'est pas ma façon de faire les choses", a soufflé l'Allemand. Le coach de la Maison Blanche, Xabi Alonso, appréciera.

BAYERN

MAUVAISE NOUVELLE POUR NEUER

Lors du nul face à Mayence (2-2) dimanche en Bundesliga, le gardien du Bayern Munich Manuel Neuer (39 ans, 12 matches en Bundesliga cette saison) a été victime d'une blessure. Selon un communiqué officiel du club bavarois ce lundi, l'Allemand souffre d'une "déschirure musculaire à l'ischio-jambier droit".

Si la durée de l'indisponibilité de Neuer n'a pas été précisée, le portier sera logiquement absent contre Heidenheim dimanche en championnat. Sauf surprise, l'entraîneur munichois Vincent Kompany devrait faire confiance à Jonas Übrig (22 ans, 2 matches en Bundesliga cette saison) pendant l'absence de son capitaine.

AJAX ACCORD BOUCLÉ POUR TOMIYASU

Le défenseur polyvalent Takehiro Tomiyasu (27 ans) va tenter de se relancer sous les couleurs de l'Ajax Amsterdam. Libre depuis la résiliation de son contrat avec Arsenal cet été, l'international japonais, plombé par des problèmes physiques, a trouvé un accord verbal avec le club néerlandais concernant un futur bail jusqu'en juin 2026, d'après le journaliste Fabrizio Romano ce lundi. L'ex-joueur de Bologne doit passer sa visite médicale dès mardi pour valider sa signature à l'Ajax.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : <http://www.dknews.dz>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGER

L'Algérie au cœur de la riposte africaine contre le terrorisme

L'Algérie confirme une nouvelle fois sa place centrale dans les efforts continentaux de lutte contre le terrorisme en accueillant, à Alger, les travaux de la réunion consultative des experts africains consacrée à l'examen et à l'actualisation du plan d'action stratégique africain de lutte contre le terrorisme.

Cette rencontre de haut niveau, qui se tient sur deux jours à huis clos, réunit une élite d'experts, de spécialistes et de représentants d'institutions issues de différentes régions du continent africain.

Les participants sont appelés à examiner en profondeur la résolution et le projet du plan d'action stratégique continental, ainsi que le cadre politique et les plans d'action régionaux existants, dans l'objectif de les adapter aux mutations rapides du phénomène terroriste et aux nouveaux défis sécuritaires auxquels fait face le continent.

Cette démarche vise à renforcer la cohérence et l'efficacité des mécanismes africains de prévention et de lutte contre le terrorisme, tout en tenant compte des spécificités régionales et nationales.

Au-delà de l'aspect technique, cette réunion constitue un espace privilégié d'échange d'expertises et de partage des meilleures pratiques entre les différents acteurs impliqués. L'accent est mis sur l'adoption d'une approche globale et intégrée, reposant non seulement sur la dimension sécuritaire, mais également sur la prévention, le traitement des causes



profondes du terrorisme, la lutte contre l'extrémisme violent et la promotion de la stabilité et le développement.

Les travaux devraient déboucher sur une série de recommandations opérationnelles à même de renforcer la réponse africaine commune face au terrorisme sous toutes ses formes. Ces

recommandations viendront appuyer les efforts de l'Union africaine et des États membres dans la mise en œuvre d'une stratégie concertée, fondée sur la solidarité, la coopération régionale et internationale, et le respect des cadres juridiques continentaux.

R. I.

ALGERIE - ONU

L'Algérie réaffirme à l'ONU son engagement total contre la corruption et pour le recouvrement des avoirs détournés

L'Algérie a réitéré, avec force et clarté, son engagement indéfectible dans la lutte contre la corruption et le recouvrement des avoirs détournés lors de la 11e session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, qui se tient à Doha, au Qatar.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaï, a pris part aux travaux de cette importante rencontre internationale par visioconférence, dans un contexte mondial marqué par des défis croissants liés aux flux financiers illicites, à la criminalité transnationale organisée et à la complexité des mécanismes de corruption.

S'exprimant lors de la réunion de haut niveau de cette conférence, organisée du 15 au 19 décembre, le ministre a rappelé que l'Algérie figure parmi les premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations unies contre la corruption, traduisant ainsi une volonté politique précoce et constante de s'inscrire dans l'effort international de prévention et de répression de ce fléau.

Il a souligné que la corruption constitue une menace directe pour la stabilité des sociétés, un facteur de fragilisation des institutions et un obstacle majeur au développement durable des États.

Dans cette perspective, M. Boudjemaï a mis en avant les bases juridiques et institutionnelles mises en place par l'Algérie, rappelant la promulgation, dès 2006, d'une loi spécifique relative à la prévention et à la lutte contre la corruption. Ce texte

fondateur consacre un volet important à la coopération internationale et au recouvrement des avoirs, conformément à l'esprit et aux objectifs de la Convention onusienne. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un cadre légal évolutif, renforcé au fil des années pour répondre aux exigences croissantes de transparence, de reddition des comptes et de moralisation de la vie publique. Le ministre de la Justice a insisté sur le fait que la lutte contre la corruption constitue aujourd'hui l'une des priorités majeures des politiques nationales de l'Algérie. Sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le pays a engagé une dynamique globale visant à instaurer un climat politique et économique fondé sur l'État de droit, la primauté de la loi et le renforcement d'institutions efficaces et crédibles.

Cette approche repose sur une vision intégrée qui associe les pouvoirs publics, les institutions judiciaires et les acteurs de la société civile, dans un effort commun pour prévenir les pratiques corruptrices et sanctionner les dérives.

Abordant la question centrale du recouvrement des avoirs, M. Boudjemaï a souligné que cette problématique constitue l'un des objectifs cardinaux de la Convention des Nations unies contre la corruption et un levier essentiel pour soutenir les efforts de développement des États.

À ce titre, il a révélé que les autorités judiciaires algériennes ont adressé 54 demandes d'entraide judiciaire à 11 pays dans lesquels des fonds

transférés illicitement à l'étranger ont été identifiés. Ces démarches visent à récupérer des ressources financières détournées, afin de les réinjecter dans l'économie nationale et de les mettre au service du développement et de l'intérêt général. Le ministre a exprimé l'espérance que les États sollicités répondront favorablement à ces demandes, notant que la coopération a jusqu'à présent connu des niveaux de réactivité variables.

Il a appelé à une coopération internationale plus efficace, plus rapide et plus transparente, estimant que seule une volonté politique partagée permettra de dépasser les obstacles juridiques et procéduraux qui entravent souvent le recouvrement des avoirs à l'échelle internationale. Dans le même élan, M. Boudjemaï a salué le rôle des réseaux et initiatives internationales, tels que l'initiative Star et le Forum mondial sur le recouvrement des avoirs, qu'il a qualifiés de mécanismes particulièrement efficaces et réactifs face aux exigences complexes de la coopération internationale. Ces plateformes, a-t-il affirmé, constituent des outils précieux pour renforcer l'échange d'expertise, améliorer la coordination entre les États et accroître les chances de succès dans la récupération des fonds détournés.

En conclusion de son allocution, le ministre de la Justice a réaffirmé la position de l'Algérie concernant la deuxième phase du mécanisme d'examen de l'application de la Convention. Il a insisté sur l'importance

de respecter les principes directeurs qui encadrent ce mécanisme, notamment son caractère intergouvernemental et la prise en compte des contextes nationaux.

Il a également plaidé pour que la prochaine phase s'appuie sur les résultats de l'évaluation de la première, afin d'intégrer les progrès réalisés, les observations formulées et les bonnes pratiques identifiées. L'Algérie participe à cette conférence mondiale avec une délégation officielle multisectorielle présente à Doha, illustrant l'importance accordée à cet événement, qui se tient sous le thème « Faire l'intégrité de demain ».

Cette édition met l'accent sur les menaces nouvelles et émergentes dans la lutte contre la corruption, ainsi que sur le renforcement de la coopération internationale face à la sophistication croissante des activités criminelles. Considérée comme le plus grand rassemblement international dédié à la lutte contre la corruption, la Conférence des États parties à la CNUCC constitue également le principal organe d'élaboration des politiques liées à cette Convention, unique instrument international juridiquement contraignant en la matière.

Les États parties s'y réunissent tous les deux ans pour évaluer la mise en œuvre de leurs engagements et définir les voies d'une coopération renforcée, avec l'objectif commun de bâtir des sociétés plus justes, plus transparentes et plus résilientes face à la corruption.

R. I.

ÉDITORIAL DK NEWS DU JOUR**Prévenir pour vivre : l'urgence d'ancrer la culture du risque dans la société**

La prévention demeure l'un des angles morts les plus préoccupants de nos politiques publiques et de nos comportements collectifs.

En Algérie, comme dans de nombreux pays, son absence ou sa faiblesse continue de produire un coût humain et social exorbitant, visible à travers des drames quotidiens qui auraient pu être évités.

Accidents domestiques, insécurité routière, catastrophes naturelles ou technologiques : ces réalités, trop souvent banalisées, rappellent avec insistance que la prévention n'est ni un luxe ni un simple slogan, mais une nécessité vitale et un pilier du développement durable.

Chaque jour, des vies sont fauchées ou brisées par manque d'anticipation, de sensibilisation ou de respect des règles élémentaires de sécurité.

Derrière chaque chiffre se cachent des familles endeuillées, des compétences perdues, des trajectoires humaines brutalement interrompues.

Cette hémmorragie silencieuse pose une question fondamentale : quelle valeur accordons-nous réellement à la vie humaine ? Tant que la prévention restera reléguée au second plan, les réponses resteront partielles et les tragédies continueront de se répéter.

La culture de la prévention ne peut se limiter à des campagnes occasionnelles ou à des réactions dictées par l'émotion après chaque drame.

Elle suppose une vision globale et cohérente, portée par une stratégie nationale claire, inscrite dans la durée et intégrant l'ensemble des dimensions législatives, éducatives, économiques et culturelles.

Prévenir, c'est d'abord éduquer. C'est inculquer dès le plus jeune âge la notion de risque, le respect des règles et la responsabilité individuelle et collective face aux dangers du quotidien.

Le fléau des accidents de la route illustre, avec une acuité dramatique, l'ampleur du défi. Les routes algériennes continuent de se transformer en cimetières à ciel ouvert, emportant indistinctement citoyens anonymes et élites du pays : médecins, ingénieurs, chercheurs, étudiants, forces vives indispensables à l'avenir national.

Cette situation n'a pourtant rien d'une fatalité. Elle est le résultat de comportements à risque, d'insuffisances dans la formation, le contrôle et l'application de la loi, mais aussi d'un déficit profond de culture préventive.

L'examen du projet de loi sur le Code de la route, enrichi par les contributions d'experts et de professionnels, ouvre une fenêtre d'opportunité importante.

Mais le texte, aussi pertinent soit-il, ne saurait produire ses effets sans l'adhésion réelle de la société. La prévention ne se décrète pas uniquement par la contrainte ou la sanction.

Elle s'impose par la compréhension des enjeux, par une pédagogie continue et par l'exemplarité des institutions.

Il est temps de dépasser la simple moralisation des comportements pour instaurer une véritable intelligence collective du risque.

Sécurité au foyer, sur la route, au travail ou dans les loisirs : chaque espace de vie doit devenir un terrain de prévention active.

Investir dans cette culture, c'est préserver des vies, protéger le capital humain et éviter des pertes irréparables. La prévention n'est pas un coût, elle est un investissement stratégique pour l'avenir de la nation.

REDACTION